



Assemblée générale

Distr. générale
12 mars 2008
Français
Original : anglais

Soixante-deuxième session

Point 144 de l'ordre du jour

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo

Rapport sur l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	3
II. Exécution des mandats	3
III. Exécution du budget	42
A. Ressources financières	42
B. Évolution des dépenses mensuelles	43
C. Autres dépenses et ajustements	43
D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome.	44
E. Valeur des contributions non budgétisées	44
IV. Analyse des écarts	45
V. Décisions attendues de l'Assemblée générale.	49



Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.

La corrélation entre les dépenses afférentes à cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante : paix et sécurité, transition, aide humanitaire et droits de l'homme et appui.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie	Montant alloué	Dépenses	Écart	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	465 825,7	439 523,2	26 302,5	5,6
Personnel civil	189 103,6	203 018,5	(13 914,9)	(7,4)
Dépenses opérationnelles	436 313,5	442 586,2	(6 272,7)	(1,4)
Montant brut	1 091 242,8	1 085 127,9	6 114,9	0,6
Recettes provenant des contributions du personnel	18 760,0	19 985,5	(1 225,5)	(6,5)
Montant net	1 072 482,8	1 065 142,4	7 340,4	0,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	3 005,1	2 858,0	147,1	4,9
Total	1 094 247,9	1 087 985,9	6 262,0	0,6

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de vacance (pourcentage) ^b
			effectivement pourvus (moyenne)	
Observateurs militaires	760	760	729	4,1
Contingents	17 030	16 573	16 161	2,5
Police des Nations Unies	391	391	321	17,9
Unités de police constituées	750	750	747	0,4
Personnel recruté sur le plan international	1 083	1 083	917	15,3
Personnel recruté sur le plan national	2 055	2 055	1 905	7,3
Volontaires des Nations Unies ^c	567	667	624	6,4
Postes temporaires ^d				
Personnel recruté sur le plan international ^c	16	67	32	52,2
Personnel recruté sur le plan national ^c	24	211	146	30,8

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

^c Les effectifs approuvés excluent le personnel temporaire supplémentaire et les Volontaires des Nations Unies, déployés à divers intervalles au cours de la période visée pour appuyer les élections présidentielle et législatives et préparer les élections régionales.

^d Financés au titre de la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007 (voir A/60/840) s'est élevé à un montant brut de 1 097 294 400 dollars (montant net : 1 078 068 000 dollars). Il couvrait le déploiement de 760 observateurs militaires, 16 115 militaires, 1 141 membres de la police des Nations Unies, dont 750 membres d'unités de police constituées, 1 122 personnes recrutées sur le plan international, 2 189 personnes recrutées sur le plan national, et 604 Volontaires des Nations Unies, incluant des personnes recrutées pour des postes temporaires. Ce budget prévoyait le maintien, pour une période de 10 mois allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 avril 2007, de 26 postes d'assistance temporaire générale et de 28 Volontaires des Nations Unies pour faciliter les préparatifs des élections régionales qui doivent succéder aux élections présidentielle et législatives. Ce budget ne prévoyait pas le redéploiement temporaire d'un bataillon d'infanterie, d'un hôpital militaire et jusqu'à 50 observateurs militaires de l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) au profit de la MONUC, ainsi qu'autorisé par la résolution 1669 (2006).

2. Sur la base de la recommandation du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires qui figure au paragraphe 60 de son rapport sur le financement de la MONUC (A/60/888), l'Assemblée générale, par sa résolution 60/121 B, a ouvert un crédit d'un montant brut de 1 091 242 800 dollars (montant net : 1 072 482 800 dollars) au titre du fonctionnement de la Mission pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007. La totalité de ce montant a été mise en recouvrement auprès des États Membres.

II. Exécution des mandats

3. Le mandat de la MONUC a été établi par le Conseil de sécurité dans sa résolution 1291 (2000) et prorogé dans ses résolutions ultérieures. Le mandat pour l'exercice considéré dans le présent rapport a été établi par le Conseil dans ses résolutions 1711 (2006), 1736 (2006), 1742 (2007), 1751 (2007) et 1756 (2007).

4. Par sa résolution 1692 (2006), le Conseil de sécurité a décidé de proroger jusqu'au 30 septembre 2006 l'autorisation qu'il a donnée au Secrétaire général, à l'article 1 de la résolution 1669 (2006), de redéployer temporairement au maximum un bataillon d'infanterie, un hôpital militaire et jusqu'à 50 observateurs militaires de l'ONUB au profit de la MONUC. Le redéploiement temporaire de personnel militaire de l'ONUB au profit de la MONUC a été ultérieurement reconduit par le Conseil dans ses résolutions 1711 (2006) et 1736 (2006). Par sa résolution 1742 (2007), le Conseil a décidé de proroger jusqu'au 15 avril 2007 le mandat et les effectifs de la MONUC tels qu'ils étaient définis dans ses précédentes résolutions pertinentes. Par sa résolution 1756 (2007), le Conseil a prorogé le déploiement de la MONUC jusqu'au 31 décembre 2007 et a autorisé le maintien jusqu'à cette date d'effectifs pouvant aller jusqu'à 17 030 militaires, 760 observateurs militaires, 391 formateurs de police et 750 membres d'unités de police constituées.

5. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, à savoir maintenir la paix et la sécurité internationales dans la région.

6. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission a, au cours de l'exercice considéré, contribué à un certain nombre de réalisations en exécutant les principaux produits présentés dans les tableaux ci-après correspondant chacun à une composante : paix et sécurité, transition, aide humanitaire et droits de l'homme et appui.

7. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2006/07, effectués à partir des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

Composante 1 : paix et sécurité dans la République démocratique du Congo

Réalisation escomptée 1.1 : existence d'un environnement de stabilité et de sécurité dans la République démocratique du Congo

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réduction de 40 % du nombre d'incidents de conflit armé signalés (2004/05 : 68; 2005/06 : 33; 2006/07 : 20)	Objectif atteint : 20 incidents signalés au cours de la période
Aucun mouvement illicite d'armes n'est signalé (2004/05 : 3 cas signalés; 2005/06 : 2 cas signalés; 2006/07 : aucun cas signalé)	Objectif atteint
Aucun cas d'intimidation armée au cours des élections locales n'est signalé	2 cas d'intimidation armée signalés au cours des élections nationales, 1 en provenance de la zone d'opérations de la Brigade occidentale et 1 en provenance de la Division orientale

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
481 800 jours-homme de patrouille à pied assurés par la Division orientale pour observer, contrer et signaler toute action commise par des groupes armés (30 soldats par compagnie x 44 compagnies x 365 jours)	963 600	Jours-homme de patrouille à pied (en moyenne 60 soldats par compagnie x 44 compagnies x 365 jours) Nombre supérieur aux prévisions imputable au renforcement des patrouilles de reconnaissance, pour accroître la confiance dans les communautés locales, dissuader les activités des milices et participer aux opérations conjointes En outre :
	245 280	Jours de patrouille d'observateurs militaires (en moyenne 4 observateurs militaires x 4 patrouilles par jour x 42 sites x 365 jours) Ces produits supplémentaires résultent des besoins accrus en observateurs militaires pour appuyer les activités, notamment la phase 3 du

		programme de désarmement, démobilisation et réintégration en Ituri ainsi que du déploiement de patrouilles mobiles supplémentaires dans les Kivus
98 550 jours-homme de patrouille mobile assurés par la Brigade occidentale pour observer, contrer et signaler toute action menée par des groupes armés (en moyenne 3 patrouilles par jour x 10 soldats par patrouille x 9 compagnies x 365 jours)	147 825	Jours-homme de patrouille mobile (en moyenne 3 patrouilles par jour x 15 soldats x 9 compagnies x 365 jours) En outre :
	24 592	Jours-homme de patrouille mobile d'observateurs militaires (4 observateurs militaires x 6 148 patrouilles) Nombre supérieur aux prévisions en raison du renforcement des patrouilles et de la surveillance des zones touchées par la crise de mars 2007 à Kinshasa pour susciter la confiance des communautés locales et assurer des fonctions de reconnaissance
438 000 jours-homme assurés par des membres des forces d'intervention rapide ou des forces en attente prêts à être déployés pour rétablir la sécurité ou protéger le personnel et les installations des Nations Unies dans tout le pays (en moyenne 150 soldats x 3 brigades de la Division orientale x 365 jours; et 750 soldats du bataillon de réserve de la Mission x 365 jours)	410 625	Jours-homme de patrouille assurés par des membres des forces d'intervention rapide ou des forces en attente prêts à être déployés (en moyenne 125 soldats x 3 brigades de la Division orientale x 365 jours; et 750 hommes du bataillon de réserve de la Mission x 365 jours)
277 400 jours-homme pour des postes de contrôle et d'observation (10 soldats par poste x 19 compagnies x 4 postes de contrôle x 365 jours) dans le Nord et le Sud-Kivu et le Katanga	254 770	Jours-homme pour des postes de contrôle et d'observation dans le Nord et le Sud-Kivu et le Katanga (en moyenne 14 soldats x 1 poste de contrôle x 19 compagnies x 365 jours et en moyenne 4 observateurs militaires x 6 patrouilles x 18 postes de contrôle x 365 jours) Nombre inférieur aux prévisions car il n'est pas rendu compte du temps effectivement passé dans les postes de contrôle établis pendant les patrouilles normales et les patrouilles de base opérationnelles mobiles, celles-ci étant considérées comme faisant partie des activités courantes
175 200 jours-homme pour des postes de contrôle et d'observation (10 soldats x 4 postes par compagnie x 6 compagnies x 365 jours à Bunia; et 10 hommes x 4 postes de contrôle x 6 compagnies x 365 jours à l'extérieur de Bunia)	78 840	Jours-homme pour des postes de contrôle et d'observation (en moyenne 9 soldats x 1 poste de contrôle x 6 compagnies x 365 jours à l'extérieur de Bunia et 2 observateurs militaires x 6 postes de contrôle x 9 équipes x 365 jours en Ituri)

		Nombre inférieur aux prévisions car il n'est pas rendu compte du temps effectivement passé dans les postes de contrôle établis pendant les patrouilles normales et les patrouilles de base opérationnelles mobiles, celles-ci étant considérées comme faisant partie des activités courantes
91 250 jours-homme de garde pour protéger les locaux de la MONUC à Kinshasa (250 soldats x 365 jours)	128 480	Jours-homme de garde (352 soldats x 365 jours) Nombre supérieur aux prévisions suite à l'accroissement des postes de garde et à un nouveau roulement pour faire face aux niveaux plus élevés des menaces et aux situations d'urgence au cours de l'année
3 840 heures de vol pour la surveillance et le contrôle des camps des milices et de la frontière orientale de la République démocratique du Congo, le déploiement et l'extraction des soldats assurant des patrouilles, l'évacuation des blessés et la protection du personnel et des installations des Nations Unies (8 hélicoptères d'assaut x 40 heures par hélicoptère x 12 mois)	4 800	Heures de vol (8 hélicoptères d'assaut x 50 heures x 12 mois) Nombre supérieur aux prévisions suite à l'accroissement des patrouilles et des activités de reconnaissance, de déploiement/extraction des troupes et de protection aérienne du personnel et des installations des Nations Unies
7 680 heures de vol pour le transport de personnel et de matériel militaire (16 hélicoptères de manœuvre x 40 heures x 12 mois)	672	Heures de vol (16 hélicoptères de manœuvre x 3,5 heures x 12 mois) Nombre inférieur aux prévisions compte tenu de la baisse des besoins opérationnels au cours de la période
14 600 jours-homme de patrouille par bateau assurés par la Division orientale pour surveiller l'embargo sur les armes sur les lacs Albert et Kivu (en moyenne 4 soldats par bateau x 10 bateaux x 365 jours)	21 900	Jours-homme de patrouille par bateau (en moyenne 6 hommes par bateau x 10 bateaux x 365 jours) Nombre supérieur aux prévisions en raison du nombre accru de patrouilles pour assurer la surveillance de l'embargo sur les armes
15 330 jours-homme d'opérations navales dans la zone d'opérations de la Brigade occidentale à l'appui des processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinsertion et réinstallation et de désarmement, démobilisation et réintégration, et à l'appui de la fourniture de l'aide humanitaire et des activités électorales, ainsi que des tâches des observateurs militaires (en moyenne 7 soldats par bateau x 6 bateaux x 365 jours)	4 500	Jours-homme de patrouille navale (15 hommes par bateau x 3 bateaux x 100 jours) Nombre inférieur aux prévisions du fait de la diminution des activités résultant du non-renouvellement des contrats de 3 bateaux

<p>74 460 jours-homme de patrouille mobile d'observateurs militaires pour assurer la liaison avec des dirigeants locaux, la population et les forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), effectuer des enquêtes sur des attaques armées, surveiller l'embargo sur les armes et l'exploitation illicite des ressources naturelles, et assurer la liaison et le suivi à l'appui des processus de désarmement, démobilisation et réintégration et de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation ou réintégration (en moyenne 3 observateurs militaires par équipe x 68 patrouilles x 365 jours)</p>	99 280	<p>Jours-homme de patrouille mobile d'observateurs militaires (en moyenne 4 observateurs militaires x 68 équipes de patrouille x 365 jours)</p> <p>Nombre supérieur aux prévisions en raison de l'élargissement des équipes, qui sont passées de 3 à 4 membres suite à l'accroissement des besoins opérationnels de patrouilles</p>
<p>Maintien du lien opérationnel avec l'ONUB et la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) pour la surveillance des mouvements transfrontières de combattants entre la République démocratique du Congo, le Burundi et le Soudan</p>	Oui	<p>Maintien des communications ordinaires par le biais de télégrammes, de télécopies et de téléconférences sur les mouvements du personnel des pays intéressés</p>
<p>Campagne nationale d'information multimédia sur la paix et la sécurité, comprenant les éléments suivants : 1 film vidéo intitulé « Réalisations de la MONUC » diffusé en 5 langues nationales sur 33 chaînes de télévision locales pendant une durée totale de 120 heures par mois pendant 12 mois; 12 numéros du magazine mensuel de la MONUC en français (tiré à 80 000 exemplaires chacun); 24 numéros du bulletin bimensuel de la MONUC (30 000 exemplaires et diffusion électronique); 1 affiche dans 5 langues nationales (100 000 exemplaires); 1 magazine hebdomadaire de la MONUC en français et en anglais (tiré à 700 exemplaires dans chaque langue par semaine); 2 brèves mises à jour quotidiennes sur les activités en cours de la Mission pour 5 000 consultations quotidiennes du site Web de la MONUC (monuc.org); conférences de presse hebdomadaires pour une cinquantaine de représentants des médias nationaux et internationaux; interviews périodiques et distribution de pochettes d'information quotidienne sur les activités de la MONUC; réunions d'information sur la situation</p>	<p>2</p> <p>6</p> <p>33</p> <p>100 000</p> <p>14</p> <p>250</p> <p>52</p> <p>8</p> <p>Quotidien</p>	<p>Vidéos sur les réalisations de la MONUC dans 3 langues nationales (français, lingala et swahili)</p> <p>Numéros du magazine mensuel de la MONUC (tiré à 40 000 exemplaires chacun)</p> <p>Numéros du bulletins du bulletin de la MONUC (publiés chaque semaine à compter du mois de novembre 2006)</p> <p>Affiches sur le processus électoral dans 5 langues</p> <p>Numéros du bulletin hebdomadaire au lieu du magazine hebdomadaire en raison de difficultés de production</p> <p>Mises à jour quotidiennes pour environ 5 500 consultations du site Web de la MONUC</p> <p>Conférences de presse hebdomadaires</p> <p>Émissions radiophoniques d'une heure par jour (informations, affaires courantes) diffusées les jours de la semaine ainsi que des « dossiers » hebdomadaires sur différents sujets</p> <p>2 heures par jour de programmes radiophoniques sur les ondes courtes, complétés par des programmes d'une heure diffusés le soir sur les ondes courtes</p>

<p>politique et sécuritaire à l'intention des médias nationaux et internationaux; 8 émissions radiophoniques d'une heure par jour (informations, affaires courantes) diffusées par des stations régionales et « dossiers » hebdomadaires sur différents sujets; 2 heures par jour de programmes radiophoniques sur les ondes courtes à l'intention des régions reculées du pays; activités communautaires d'information hebdomadaire à Kinshasa et dans 16 villes importantes (Goma, Béni, Bunia, Bukavu, Gbadolite, Kalemie, Kananga, Kindu, Bandundu, Kisangani, Lubumbashi, Mbandaka, Mbuji-Mayi, Matadi, Uvira et Kiwit); et 3 émissions d'information radiodiffusées de 15 minutes par jour dans 5 langues nationales</p>	Hebdomadaire	<p>Activités communautaires de sensibilisation et manifestations spéciales/journées internationales conduites/organisées à Kinshasa et dans 16 autres villes importantes de la République démocratique du Congo</p>
		En outre :
	50 000	Exemplaires du numéro spécial du magazine de photos <i>Tout en image</i> sur le processus électoral
	40 000	Exemplaires de la brochure intitulée <i>Rétrospective de l'année 2006</i>
	3 500	Exemplaires de l'ouvrage sur l'accord signé par les deux candidats présidentiels
	2 000	Exemplaires de l'affiche spéciale sur le rôle des Casques bleus
	36	Documents et 2 539 câbles en anglais et en français affichés sur le site Web de la MONUC
	Quotidien	15 minutes d'émission radiophonique en français et dans 4 langues nationales
<p>Organisation de 5 réunions avec les autorités militaires et les groupes de société civile sur la cessation de l'utilisation des mines terrestres</p>	3	<p>Réunions avec des groupes de la société civile</p> <p>Nombre inférieur aux prévisions car aucune réunion n'a été organisée avec les autorités militaires</p>
<p>35 réunions avec les organismes de lutte antimines (l'Autorité de lutte antimines de la République démocratique du Congo et le Centre de lutte antimines, des organisations non gouvernementales internationales et nationales et des entrepreneurs, des organisations non gouvernementales locales menant des activités de formation sur la lutte antimines et d'aide aux victimes, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies [Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)] et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) pour examiner les progrès accomplis dans le cadre du programme national de lutte antimines</p>	4	<p>Réunions avec les organismes des Nations Unies concernés et le Comité international de la Croix-Rouge sur la lutte antimines et l'aide aux victimes</p>
	7	<p>Réunions avec le HCR sur la formation à la lutte antimines, la destruction des stocks et la protection des groupes</p> <p>Contacts pour coordonner les activités de renforcement de l'action antimines</p>
	Hebdomadaire	<p>Réunions avec les bureaux de coordination de l'aide humanitaire sur l'action antimines humanitaire et l'information sur les activités de lutte antimines</p>
	2	<p>Réunions avec le Haut-Commissariat aux droits de l'homme sur la coopération en faveur des personnes handicapées</p>
<p>20 stages de formation sur la lutte antimines à l'intention des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, notamment le Bureau de la coordination des affaires</p>	20	<p>Stages de formation à la lutte antimines organisés à Bunia, Bukavu et Kinshasa</p>

humanitaires, le PNUD, l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé et le Programme alimentaire mondial

20 réunions avec des donateurs pour accroître les capacités en matière de levé des champs de mines dans la République démocratique du Congo

15 Réunions
Nombre inférieur aux prévisions en raison de l'absence de personnel pour la mobilisation de ressources

Déminage d'une superficie totale de 500 000 mètres carrés de terrain

494 615 Mètres carrés

Vérification et déminage de 150 kilomètres de routes

Non Programme non mené à bien en raison de la précarité de la situation en matière de sécurité

Campagne d'information sur le déminage, notamment 6 émissions radiodiffusées par des stations locales et Radio Okapi pour sensibiliser la population congolaise aux risques associés aux mines terrestres et munitions non explosées et fournir des informations sur les mesures prises par la Mission et le Gouvernement

6 Émissions sur les stations de radio locales et Radio Okapi sur la couverture des activités de déminage

En outre :

1 Film vidéo sur le déminage produit et diffusé sur 33 chaînes de télévision

Réalisation escomptée 1.2 : désarmement, démobilisation et rapatriement des groupes armés étrangers dans la République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation de 30 % du nombre total d'ex-combattants étrangers rapatriés (2004/05 : 11 736; 2005/06 : 13 236; 2006/07 : 17 236)

Augmentation de 11 % du nombre total d'ex-combattants étrangers rapatriés (14 881 en 2006/07 contre 13 435 en 2005/06) suite à la précarité de la situation en matière de sécurité dans l'est du pays

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre*

Observations

50 programmes de sensibilisation dans les langues nationales pour préparer les groupes de combattants étrangers à participer au processus de désarmement, démobilisation, rapatriement, réinstallation ou réintégration (DDRRR)

80 Programmes de sensibilisation
Nombre supérieur aux prévisions en raison de la multiplication des programmes de sensibilisation à l'intention des combattants, qui étaient peu disposés à participer au processus

Organisation de 60 réunions sur le programme de DDRRR avec des responsables des groupes armés étrangers dans le Nord et le Sud-Kivu, du Gouvernement de la République démocratique du Congo, des pays voisins et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies sur le désarmement volontaire des groupes armés étrangers

119 Réunions
Nombre supérieur aux prévisions en raison de la nécessité critique d'éclaircir le programme et de répondre aux principales questions relatives aux forces démocratiques de libération du Rwanda

Campagne nationale d'information sur le désarmement, la démobilisation et le rapatriement, notamment émissions radiophoniques quotidiennes dans les langues nationales, distribution de 100 000 brochures ou tracts dans les langues nationales; 12 réunions d'information à l'intention de représentants des partis politiques, de la société civile, des autorités nationales et locales, des médias et d'organisations d'étudiants; 2 émissions quotidiennes de sensibilisation sur Radio Okapi; 1 film vidéo de sensibilisation	2	Programmes radiophoniques quotidiens
	100 000	Brochures en langues nationales
	12	Réunions d'information
	1	Film vidéo de sensibilisation
Organisation de 60 réunions avec le Gouvernement et les partenaires de protection de l'enfance (HCR, organisations non gouvernementales locales s'occupant d'enfants et de rapatriés, autorités rwandaises pour les rapatriés et les réfugiés, CICR et Croix-Rouge nationale) sur la mise en place de procédures spéciales pour l'opération de DDRRR d'environ 2 500 enfants soldats étrangers	35	Réunions Nombre inférieur aux prévisions imputable au recul du nombre d'enfants rapatriés
40 opérations conjointes avec les FARDC pour désarmer les combattants étrangers, notamment positionnements conjoints et opérations de bouclage et de recherche pour créer des zones désarmées (40 opérations x 10 jours x 500 soldats)	87	Opérations conjointes, comprenant 50 opérations de section (50 opérations x 3 jours x 30 soldats), 28 opérations d'unité de la taille d'une compagnie (28 opérations x 7 jours x 140 soldats) et 9 opérations d'unité de la taille d'une compagnie (9 opérations x 10 jours x 500 opérations), en fonction de l'ampleur des opérations Nombre supérieur aux prévisions grâce à la multiplication des opérations conjointes de désarmement des combattants étrangers armés
Destruction de 500 armes et 2 000 pièces de munitions recueillies auprès de groupes armés étrangers	547	Armes
	20 635	Munitions Produits supérieurs aux prévisions traduisant le nombre réel d'armes et de munitions collectées auprès des groupes armés

Réalisation escomptée 1.3 : désarmement et démobilisation des combattants congolais dans la République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Augmentation de 57 % du nombre total de combattants congolais désarmés en vue de leur démobilisation (2004/05 : 18 800; 2005/06 : 43 800; 2006/07 : 68 800)

Augmentation de 55 % du nombre total de combattants congolais désarmés qui est passé de 43 800 en 2005/06 à 67 700 en 2006/07

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
52 réunions de coordination hebdomadaires avec la Banque mondiale et les participants au programme multinational de démobilisation et de réintégration [PNUD, UNICEF, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Union européenne, Commission nationale du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion (CONADER), Structure militaire d'intégration (SMI)] et de communauté internationale sur les aspects opérationnels du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion des combattants, y compris des enfants et les personnes qui suivent les armées	137	Réunions de coordination Nombre supérieur aux prévisions en raison de la tenue de réunions supplémentaires dans divers sites (Kinshasa, Lubumbashi, Ituri, Beni et les Kivus) pour les opérations de désarmement, mobilisation et réintégration, notamment les campagnes de sensibilisation pour le retrait des enfants de divers groupes armés et la facilitation de la réunification avec leur famille et leur réinsertion au sein de la société
150 réunions conjointes avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies et les ONG pour coordonner le retrait de 10 000 enfants des groupes armés ainsi que leur transfert vers des installations de soins en transit et/ou vers leurs communautés	62	Réunions conjointes pour coordonner le retrait de 6 523 enfants des groupes armés à Katanga, en Ituri et dans les Kivus Nombre inférieur aux prévisions imputable à la précarité de la situation en matière de sécurité dans les Kivus qui a empêché de coordonner d'autres retraits
24 réunions avec des groupes militaires et les FARDC, les autorités civiles et les dirigeants de la société civile sur les moyens d'accéder aux enfants et de les retirer des groupes armés, de les réintégrer dans leurs communautés et d'empêcher qu'ils ne soient de nouveau recrutés à l'avenir	74	Réunions avec les dirigeants des groupes armés en Ituri et les brigades non brassées, notamment les autorités civiles et les dirigeants de la société civile dans les Kivus, au Katanga et avec les Maï Maï Nombre supérieur aux prévisions grâce à la facilitation de l'accès aux groupes militaires dans la région orientale et au nombre accru de recrutements présumés
52 réunions hebdomadaires du Comité technique sur l'égalité des sexes comprenant des représentants du Gouvernement, de la MONUC, du PNUD et d'UNIFEM et coordonnées par CONADER pour donner des conseils sur les questions d'égalité des sexes dans le contexte du processus de DDR	Non	Aucune réunion n'a eu lieu car la Commission nationale de la démobilisation et réinsertion (CONADER) a fait l'objet d'une restructuration et n'a donc pas été en mesure de coordonner les réunions concernant le Comité technique sur l'égalité des sexes
Campagne nationale d'information sur le désarmement, la démobilisation et la réintégration (DDR), notamment tirage de 100 000 brochures, publication en ligne de 15 articles, diffusion de 200 heures d'émissions	100 000	Brochures
	22	Articles relatifs au désarmement, à la démobilisation, au rapatriement, à la réinstallation et à la réintégration (DDRRR) publiés sur le site Web de la MONUC

radiophoniques sur le programme de DDR et production d'un film vidéo	200	Heures d'émissions radiophoniques
	1	Film vidéo
104 réunions pour fournir des conseils au Gouvernement sur la collecte, l'enregistrement, le rassemblement, le stockage et la destruction des armes déposées par les ex-combattants	104	Réunions

Composante 2 : transition

Réalisation escomptée 2.1 : tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Adoption par le Gouvernement de la République démocratique du Congo d'une loi organique définissant les fonctions de la Commission électorale nationale indépendante et garantissant son indépendance

L'adoption de la loi organique sur la Commission électorale nationale indépendante à été reportée à la prochaine session parlementaire, en septembre 2007.

Adoption par le Gouvernement élu de la République démocratique du Congo du budget de la Commission électorale nationale indépendante pour les élections locales

La loi de finances pour 2007, adoptée et promulguée en juillet 2007, prévoit un budget d'un montant de 8 millions de dollars pour la Commission électorale pour 2007.

Adoption par le Gouvernement élu de la République démocratique du Congo des textes réglementaires visant le dispositif de règlement des différends dans le contexte des élections locales

Le dispositif de règlement des différends dans le contexte des élections locales n'a pu être adopté en raison de l'ajournement de la mise en place du Gouvernement et des deux chambres du Parlement.

Élection et entrée en fonctions dans 97 communes de 97 conseillers municipaux, dont 30 % de femmes au moins (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 97 conseillers)

Les textes réglementant l'organisation des élections locales, y compris la loi sur la création de la Commission électorale nationale indépendante et la loi sur la décentralisation définissant les responsabilités des élus locaux, n'ont pu être adoptés en raison de la mise en place tardive du Gouvernement et des deux chambres du Parlement.

Élection et entrée en fonctions dans les communes et les chefferies, de 5 397 conseillers communaux, dont 30 % de femmes au moins (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 5 397 conseillers)

L'ajournement de la mise en place du Gouvernement et des deux chambres du Parlement a retardé l'adoption des textes réglementant l'organisation des élections locales.

Aucun cas signalé d'atteinte aux droits de l'homme au cours du processus des élections à l'Assemblée nationale

71 cas d'atteinte aux droits de l'homme, dus à l'aggravation des tensions politiques au cours des élections, ont été signalés.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
20 réunions avec le Gouvernement afin de lui fournir des conseils sur la rédaction de la loi organique définissant les fonctions de la Commission électorale nationale indépendante et garantissant son indépendance	Non	Un atelier d'une durée de 10 jours a été organisé pour élaborer 3 projets de loi organique devant être présentés au Gouvernement et 5 réunions de suivi ont été tenues avant que les projets ne soient présentés au Parlement
Réunions quotidiennes avec la Commission électorale nationale indépendante afin de lui fournir des conseils sur l'établissement du budget électoral et la mise en place de dispositifs de contrôle des élections locales	50	Réunions de consultation sur le budget électoral et réunions sur le calendrier d'application des dispositifs de contrôle des élections Réunions moins nombreuses que prévu en raison du changement de la périodicité des réunions (hebdomadaires ou mensuelles plutôt que quotidiennes) à la suite de l'établissement du budget des élections
40 réunions avec la Commission électorale nationale indépendante et le Gouvernement afin de leur fournir des conseils sur la fixation et l'instauration de procédures transparentes de règlement des différends électoraux	52	Réunions Résultat supérieur aux prévisions en raison des réunions supplémentaires qui ont été tenues dans le but de faciliter la coordination internationale par suite de la mise en place tardive du Gouvernement et du Parlement, ainsi que de la non-adoption des lois électorales
Réunions quotidiennes avec la Commission nationale électorale indépendante, aux niveaux national et provincial (dans ses 84 bureaux), afin de la conseiller sur l'application des lois pertinentes et, notamment, des lois électorales, ainsi que sur des questions relatives à la gestion, aux opérations, à la logistique et à la sensibilisation des électeurs	6 768	Réunions de consultation
Coprésidence, avec la Commission nationale électorale indépendante, de 26 réunions du Comité technique d'appui aux élections rassemblant les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les donateurs, pour échanger des informations et coordonner les activités	31	Réunions
Production et distribution de 26 rapports du Comité technique d'appui aux élections aux membres de la communauté internationale	31	Rapports
Coprésidence, avec la Commission électorale nationale indépendante, de 6 réunions bimestrielles du Comité directeur sur l'assistance électorale rassemblant le	5	Réunions

Gouvernement, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les donateurs, consacrées au financement et à l'organisation des élections locales

Aux niveaux national et local, 200 réunions entre la MONUC, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les acteurs nationaux et internationaux compétents (Union européenne, Agency for International Development, International Foundation for Election Systems, National Democratic Institute for International Affairs, Institut électoral d'Afrique australe, Fondation Konrad Adenauer, Coopération canadienne, Coopération française, Ministère britannique du développement international) pour faciliter la coordination internationale du processus électoral

Formation de 25 membres de la Commission électorale nationale indépendante à l'administration et aux opérations électorales et, dans ce contexte, à la logistique, aux activités d'information et d'éducation des électeurs, au siège de la Commission, et formation de 30 autres membres dans les bureaux provinciaux, avec des ateliers de formation de formateurs

Rédaction et diffusion de rapports quotidiens, hebdomadaires et périodiques à l'intention des donateurs et des partenaires des Nations Unies sur l'avancement de l'organisation du scrutin local

Réunions quotidiennes avec la Commission électorale nationale indépendante pour définir les besoins logistiques et coordonner les activités afin de faciliter l'appui de la MONUC à la distribution de matériel électoral et pédagogique, notamment en matière d'éducation civique

70 réunions avec les autorités locales et nationales, les partis politiques et les organisations de protection des droits de l'homme, et avec les responsables locaux, pour prévenir les atteintes aux droits de l'homme et les violences infligées à des enfants durant le processus électoral ou en diminuer le risque

832 Réunions (1 réunion x 52 semaines x 16 lieux)
Réunions plus nombreuses que prévu en raison de la mise en place tardive du Gouvernement et du Parlement et de la non-adoption des lois électorales qui ont entraîné des réunions supplémentaires afin de faciliter la coordination internationale du processus électoral

55 Membres du personnel ont reçu une formation, dont 25 membres de la Commission et 30 autres membres dans les bureaux provinciaux

Oui

112 Réunions quotidiennes (de juillet 2006 à février 2007) puis hebdomadaires (de mars à juin 2007) après l'élection des gouverneurs provinciaux

70 Réunions avec les représentants des partis politiques à Bukavu, Bunia, Lubumbashi, Béni, Kisangani, Kinshasa et Kalemie sur les violences infligées aux enfants et la manipulation à des fins politiques

Campagne d'information destinée à réduire au minimum les risques et à prévenir les violences infligées aux enfants durant le processus électoral et, notamment, diffusion de 16 émissions radiophoniques sur les chaînes locales et deux sur les chaînes nationales, et distribution de 20 000 brochures et affiches	16 Émissions radiophoniques sur les chaînes locales 10 Émissions radiophoniques sur les chaînes nationales 20 Émissions vidéo (pédagogiques et d'information) sur les violences infligées aux enfants 50 000 Brochures et affiches
Création de 9 groupes locaux de réseaux de protection de l'enfance, composés d'organisations non gouvernementales locales et internationales de protection des droits de l'enfant, qui surveilleront la situation et feront connaître les incidents survenant dans ce domaine durant le processus électoral	1 Affiche pour prévenir les violences infligées aux enfants pendant le processus électoral Nombre plus élevé que prévu d'émissions radiophoniques sur les chaînes nationales et de brochures en raison de l'intérêt accru porté à la campagne d'information 9 Groupes de réseaux de protection dans 9 provinces (Goma, Bukavu, Bunia, Kananga, Mbuji-Mayi, Lubumbashi, Kisangani, Béni et Kinshasa)
50 réunions de sensibilisation du personnel de la Commission électorale indépendante à l'échelon provincial, des partis politiques, des associations féminines, et des autorités nationales et locales, en collaboration avec UNIFEM et le PNUD, pour faire en sorte que les femmes participent davantage aux élections locales, comme administratrices ou comme candidates	100 Réunions Réunions plus nombreuses en raison de la nécessité d'améliorer la participation des femmes aux élections étant donné leur faible taux de participation aux élections présidentielles
Organisation de 1 500 visites dans les bureaux de vote, les meetings politiques et les centres pénitentiaires pour surveiller le respect des libertés civiles durant les élections	1 968 Visites dans 18 bureaux sur le terrain Nombre de visites plus élevé que prévu en raison de l'aggravation des tensions au cours des élections
Campagne de promotion des élections et, notamment, impression de 2 affiches (100 000 exemplaires chacune), en 5 langues nationales, 15 reportages vidéo, diffusés quotidiennement sur 33 chaînes de télévision, dont 15 à Kinshasa et 18 en province, une exposition de photos, 2 dépliants publiés dans 5 langues nationales, 2 numéros mensuels d'un magazine spécial intitulé <i>Cap sur les Élections</i> , 4 émissions quotidiennes sur Radio Okapi, 1 émission radiophonique	2 Affiches (100 000 copies de chaque) en 5 langues nationales 15 Reportages vidéo 2 Émissions sur les violences sexuelles à l'égard des femmes 19 Émission sur la situation humanitaire 10 Numéros du magazine <i>Cap sur les élections</i> , publiés jusqu'à décembre 2006 Quotidien Bulletins quotidiens d'information

spéciale intitulée *Le Journal de campagne*, 10 bulletins quotidiens d'information sept jours sur sept, 1 émission quotidienne d'une heure sur ondes courtes (Radio Okapi), et enfin, toujours à la radio, 1 grande émission d'actualité de 45 minutes, diffusée, 5 soirs par semaine, intitulée *Dialogue entre Congolais*

- 5 Émissions quotidiennes d'une heure sur ondes courtes
- Hebdomadaire Diffusion d'une émission de 45 minutes dans tout le pays, intitulée *Dialogue entre Congolais*
- 7 Émissions sur les élections en français, lingala et swahili, produites et diffusées sur 33 chaînes de télévision dans toute la République démocratique du Congo

Réalisation escomptée 2.2 : stabilité du fonctionnement du Gouvernement post-transition en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Élection et nomination par le Gouvernement de membres de l'Assemblée nationale et de représentants des pouvoirs législatif et judiciaire

L'Assemblée nationale et le Sénat une fois installés, l'Assemblée nationale a approuvé le programme du Gouvernement et les assemblées provinciales ont été mises en place. La création des hautes juridictions et des institutions connexes a été retardée du fait que les textes essentiels à leur création n'avaient pas encore été élaborés.

Adoption par l'Assemblée nationale de la législation essentielle au fonctionnement des institutions après la période de transition

À part la loi de finances pour 2007, la législation essentielle n'a pas été adoptée en raison de la mise en place tardive du Gouvernement et des deux chambres du Parlement. Cependant, le Gouvernement a entamé l'élaboration de la législation essentielle au fonctionnement des nouvelles institutions, dont la Commission électorale nationale indépendante, la loi sur la décentralisation et les lois relatives à l'établissement des hautes juridictions.

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre	Observations
18 réunions pour conseiller l'Assemblée nationale sur l'élaboration de lois fixant les fonctions, les compétences et les ressources financières de l'administration des provinces et des entités territoriales décentralisées	10	Réunions avec le Parlement sur l'élaboration de lois sur la décentralisation En outre : 3 Réunions avec le Ministère du budget sur les ressources financières
80 réunions pour conseiller le Gouvernement sur la rédaction des lois et décrets prévus dans la nouvelle Constitution visant l'administration et les finances publiques, les institutions provinciales, les forces armées et la police nationale	36	Réunions avec des responsables des services de l'État et des ministres sur les projets de loi présentés à l'Assemblée nationale Réunions moins nombreuses que prévu en raison de la mise en place tardive du Gouvernement et du retard enregistré dans la finalisation des projets de loi
32 réunions pour conseiller le Gouvernement sur la mise en place de nouvelles institutions soutenant la gouvernance démocratique, comme prévu dans la Constitution, telles que les gouvernements et assemblées	36	Réunions, dont 10 réunions pour le Conseil économique et social, 17 réunions concernant la Commission électorale nationale indépendante et 9 réunions concernant le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication

provinciales, le Conseil économique et social, la Commission électorale nationale indépendante et le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication

200 réunions dans toutes les provinces pour conseiller l'administration et les responsables de la société civile sur la création d'une instance de débat politique public où puissent s'exprimer les besoins de la population

86 réunions, en coordination avec les donateurs, pour conseiller les autorités nationales, à tous les niveaux, au sujet de l'adoption et de l'application de mesures destinées à assurer une gestion économique transparente, conforme aux normes et pratiques internationales, telles que, notamment, la création d'organes de contrôle visant à garantir la responsabilité financière du Gouvernement

24 réunions pour conseiller les institutions financières internationales sur les répercussions politiques de leurs programmes d'assistance socioéconomique en République démocratique du Congo

120 réunions pour fournir des conseils aux autorités nationales (Ministères de la justice, de la défense et de l'intérieur, magistrats et responsables des établissements pénitentiaires) sur la réalisation de réformes des systèmes judiciaire et pénitentiaire

158 Réunions, dont 50 à Kinshasa et 108 au niveau des provinces, avec des groupes de la société civile, sur la création dans l'ensemble du pays d'une instance où seront débattus les besoins de la population

Réunions moins nombreuses que prévu en raison du non-déploiement du personnel des affaires politiques dans 4 sur 11 provinces

En outre :

2 Ateliers sur le rôle des groupements confessionnels et d'autres acteurs de la société civile dans la pacification des élections et sur la façon de les inciter à adhérer au programme du Gouvernement

86 Réunions avec les autorités nationales de haut niveau, dont celles des bureaux du Président et du Premier Ministre et des ministres du budget, des finances et de l'industrie et des organes de contrôle, en étroite coordination avec les partenaires (PNUD, Banque mondiale, Fonds monétaire international (FMI), donateurs bilatéraux et organisations non gouvernementales internationales et nationales) sur les questions économiques et de bonne gouvernance

24 Réunions avec le FMI, la Banque mondiale, le PNUD et la Commission européenne

600 Réunions

Réunions plus nombreuses que prévu en raison du lancement du programme de spécialistes des établissements pénitentiaires et du déploiement de 12 spécialistes internationaux dans tout le pays, qui ont nécessité des réunions supplémentaires

En outre :

10 Réunions avec les Ministres de la défense et de l'intérieur sur la réforme de l'armée et de la police

15 séminaires de formation destinés à 750 magistrats et autres responsables civils et militaires, sur la prévention de l'abus de pouvoir et l'obligation de faire rendre des comptes en cas de crimes commis contre la population civile	18 Séminaires à l'intention de 799 participants
48 stages de sensibilisation à l'égalité des sexes à l'intention des 900 membres de l'Assemblée nationale, de magistrats et des responsables gouvernementaux, afin de mieux faire comprendre cette question et de faire appliquer des politiques et des programmes traduisant le souci de l'égalité des sexes	Non Aucun stage de sensibilisation à l'égalité des sexes n'a pu être organisé en raison du début tardif du fonctionnement des institutions démocratiques. Cependant, 15 réunions ont été tenues concernant les femmes et les élections et les femmes et la justice avec le Ministère de la condition de la femme, les réseaux parlementaires sur la condition de la femme, le centre de coordination des questions relatives aux femmes et l'état de droit et les partenaires locaux.
Organisation de 880 réunions dans toutes les provinces pour conseiller les autorités nationales sur l'extension de l'autorité de l'État et des réseaux institutionnels à tout le territoire de la République démocratique du Congo, et plus particulièrement à l'Ituri	572 Réunions organisées dans les 11 provinces Réunions moins nombreuses que prévu en raison de la mise en place tardive des gouvernements et des assemblées dans les provinces
36 réunions pour fournir des conseils aux autorités nationales sur la délégation de pouvoir aux institutions provinciales, comme prévu dans la Constitution	40 Réunions
200 réunions dans toutes les provinces pour fournir des conseils aux autorités nationales et locales ainsi qu'aux organisations de la société civile sur la prévention, la gestion et la résolution de conflits locaux (recours aux bons offices, mesures de confiance, établissement d'instances locales pour le règlement des différends et poursuite de la mise en place des institutions judiciaires)	200 Réunions
Contacts quotidiens avec les autorités provinciales et fourniture de conseils à celles-ci en vue d'améliorer la gouvernance au niveau local	Oui
Organisation de 156 réunions de coordination avec les autorités post-transition, la communauté diplomatique et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies pour coordonner l'appui aux initiatives locales de paix visant la prévention des conflits, la stabilité et l'amélioration de la sécurité	139 Réunions de coordination avec les ministères d'exécution et les ambassades des pays voisins et l'Afrique du Sud

Rédaction de 3 rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité relatifs aux progrès accomplis dans le processus post-transition

2 Rapports du Secrétaire général

Réalisation escomptée 2.3 : réforme du secteur de la sécurité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Adoption par le Gouvernement élu d'un programme de réforme du secteur de la sécurité nationale	Le programme de réforme de la police, y compris des projets de loi et des propositions concernant les nouvelles structures organisationnelles et opérationnelles et les nouveaux mandats, a été mis au point et soumis au Comité interdépartemental pour examen.
Adoption par le Gouvernement élu de textes légaux régissant le secteur de la sécurité, conformes aux normes acceptées au niveau international	La législation relative à la réforme de la police est toujours à l'examen par la Commission interministérielle (législative) et n'a pas encore été adoptée par le Conseil des ministres du fait de la mise en place tardive du Gouvernement et des deux chambres du Parlement
Diminution de 10 % du nombre recensé d'atteintes aux droits de l'homme commises par les forces armées nationales (2005/06 : 897; 2006/07 : 807)	Augmentation de 60 % du nombre recensé d'atteintes aux droits de l'homme, soit 1 435 cas signalés en 2006/07 par rapport à 897 en 2005/06, en raison de la sensibilisation accrue des forces militaires à la nécessité d'enregistrer les cas de violation, ainsi qu'en raison de la révision des procédures d'identification et d'établissement de rapports
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>
60 réunions avec les autorités gouvernementales pour revoir et modifier la législation en vue de la réforme du secteur de la sécurité	7 Réunions, dont deux avec le Ministère de l'intérieur et cinq avec le Ministère de la défense Réunions moins nombreuses que prévu en raison du lancement tardif par le Gouvernement d'une stratégie ou dans l'élaboration de directives sur la réforme du secteur de la sécurité
60 réunions avec les autorités gouvernementales pour les conseiller sur l'élaboration de plans nationaux de réforme du secteur de la sécurité et en contrôler l'application	78 Réunions, dont 52 réunions hebdomadaires avec le groupe de contact permanent sur la réforme de la défense et 26 réunions bihebdomadaires sur la réforme du secteur de la sécurité avec le commandant des Forces armées de la République démocratique du Congo Réunions plus nombreuses que prévu en raison de la nécessité d'organiser une table ronde et plusieurs réunions bilatérales et multilatérales afin de garantir la clarté et la cohérence des plans stratégiques de réforme du secteur de la sécurité ainsi que leur application

60 réunions avec les autorités gouvernementales pour les conseiller sur un plan national d'information relatif à la réforme du secteur de la sécurité, y compris le désarmement, la démobilisation et la réinsertion	52 Réunions
60 réunions avec le Gouvernement, les organismes, fonds et programmes des Nations Unies et les donateurs pour coordonner les activités liées à la réforme de la sécurité	Non Aucune réunion n'a été organisée avec des membres du Gouvernement en raison de la mise en place tardive du Gouvernement élu. Cependant, 10 réunions préparatoires ont été organisées en appui aux travaux de la Commission mixte de réforme du secteur de la sécurité.
80 réunions avec les autorités, consacrées au renforcement du système de justice militaire	80 Réunions
12 réunions mensuelles avec les coordonnateurs pour les questions concernant les femmes des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) et de la Police nationale congolaise pour les conseiller sur les moyens d'intégrer le souci de l'égalité des sexes dans la réforme du secteur de la sécurité	2 Réunions avec le personnel de rang supérieur des FARDC et de la Police nationale sur les questions concernant les femmes Réunions moins nombreuses que prévu en raison de la désignation tardive des responsables de la coordination pour l'égalité des sexes au sein des FARDC et de la Police nationale
60 réunions avec les autorités gouvernementales pour leur fournir des conseils sur la mise en place de dispositions juridiques visant la prévention et la cessation des mouvements illicites d'armes	Non Aucune réunion en raison des retards dans la création de nouvelles institutions gouvernementales
52 réunions techniques hebdomadaires et 12 mensuelles avec des responsables de la réforme du secteur de la sécurité nationale	47 Réunions hebdomadaires 10 Réunions techniques mensuelles
4 rapports d'évaluation du processus de brassage et des visites de suivi sur le terrain dans les six centres de brassage, à l'intention de la Commission mixte de réforme du secteur de la sécurité	6 Rapports d'évaluation 12 Visites (2 visites x 6 centres de brassage)
60 réunions de mobilisation des ressources rassemblant le Gouvernement et les donateurs, en vue de l'application de programmes de réforme du secteur de la sécurité	60 Réunions

Réalisation escomptée 2.4 : progrès dans la mise en place des institutions et le renforcement des capacités de la Police nationale congolaise

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Adoption par le Gouvernement élu d'une stratégie à long terme de réforme et de restructuration de la Police nationale congolaise	Le projet de loi organique relatif à la réorganisation et la réforme de la Police nationale congolaise a été transmis au Gouvernement conformément à la procédure législative. Le projet de décret interministériel relatif à la création du comité directeur de la réforme de la police a été transmis au Cabinet du Premier Ministre.
Réduction de 35 % du nombre recensé des atteintes aux droits de l'homme commises par la Police nationale congolaise (2004/05 : 174; 2005/06 : 180; 2006/07 : 117)	Réduction de 35 % du nombre recensé des atteintes aux droits de l'homme, soit 117 cas en 2006/07 par rapport à 180 en 2005/06
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/nonou nombre Observations</i>
Tenue de 864 réunions pour fournir des conseils à la Police nationale congolaise sur la préparation et l'application du plan de sécurité pour les élections locales dans 19 municipalités	448 Réunions dans 19 municipalités Réunions moins nombreuses que prévu en raison de l'organisation conjuguée des élections présidentielles et des élections législatives (premier tour) et de l'organisation conjuguée du second tour des élections présidentielles et des élections législatives provinciales
Organisation de 9 600 réunions pour fournir des conseils aux membres de la Police nationale déployés à Kinshasa et dans 18 autres points du pays (Bunia, Mahagi, Aru, Kisangani, Mbandaka, Goma, Béni, Butembo, Kindu, Bukavu, Uvira, Lubumbashi, Matadi, Kananga, Kalemie, Mbuji-Mayi, Bandundu et Kikwit) par 40 équipes mobiles de l'ONU de conseil à la police comportant jusqu'à cinq policiers de la MONUC par équipe (40 équipes mobiles x 20 réunions mensuelles x 12 mois)	6 624 Réunions (23 équipes mobiles x 24 réunions mensuelles x 12 mois) Réunions moins nombreuses que prévu en raison du surcroît d'activités de la police des Nations Unies pour faciliter l'organisation des deux tours d'élections présidentielles, ce qui a entraîné une diminution de la disponibilité des équipes mobiles fournissant des conseils à la Police nationale
12 réunions pour fournir des conseils aux autorités gouvernementales et aux responsables de la Police nationale sur l'enregistrement et la certification des policiers	6 Réunions Réunions moins nombreuses que prévu en raison de la décision des autorités locales d'inclure cette question dans le programme de travail du Groupe mixte de réflexion sur la réforme, la réorganisation et la restructuration de la Police, lequel était chargé de l'élaboration de la stratégie de réforme
48 réunions pour fournir aux autorités et aux responsables de la Police nationale des conseils sur l'application de la réforme de la Police nationale et sa restructuration	6 Réunions avec le personnel de rang supérieur de la Police nationale concernant le projet de législation sur la police nationale

		Réunions moins nombreuses que prévu en raison de la création d'une cellule permanente au sein du Groupe mixte, qui comprenait des représentants locaux et internationaux et des experts se réunissant quotidiennement
12 réunions mensuelles avec les donateurs internationaux pour coordonner l'assistance à la réforme de la Police nationale et à sa restructuration	7	Réunions
		Réunions moins nombreuses que prévu en raison de l'adoption tardive de la stratégie de réforme par le Gouvernement
Organisation de 2 880 réunions pour fournir des avis aux autorités locales et nationales de la Police nationale concernant l'administration, la formation, la sensibilisation aux questions relatives à l'égalité des sexes, et la prévention de la violence sexuelle, au moyen de locaux partagés par une équipe de trois conseillers de la police de la MONUC et le bureau général de l'inspecteur de la Police nationale à Kinshasa, ainsi que du déploiement de 245 conseillers de la police de la MONUC dans les 11 inspections provinciales de la Police nationale (un conseiller technique par inspection provinciale, 13 pour Kinshasa et 221 répartis dans les 10 provinces)	2 640	Réunions
	245	Conseillers de la police de la MONUC déployés dans 11 inspections provinciales (35 pour Kinshasa et 210 dans 10 provinces)
		Le nombre plus élevé de policiers des Nations Unies déployés à Kinshasa a été fixé compte tenu des impératifs opérationnels de couverture des quatre districts de la province
Élaboration et mise à jour de manuels de formation de base de la Police nationale et distribution d'un exemplaire à chacun des 1 350 formateurs de la Police nationale	796	Manuels de formation à l'intention des formateurs de la Police nationale
		Nombre inférieur aux prévisions en raison de l'insuffisance des ressources financières, qui a eu des répercussions sur la formation
Formation (et certification) de 3 000 agents de la Police nationale aux techniques antiémeutes, notamment à la négociation et aux méthodes de maintien de l'ordre non meurtrières	3 109	Agents de la Police nationale
Formation (et certification) de 250 formateurs de la Police nationale, notamment aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à la protection de l'enfance	796	Formateurs de la Police nationale
		Le nombre de formateurs plus élevé que prévu reflète le nombre total d'agents de la Police nationale dont la formation de base comprend une formation aux droits de l'homme, à l'égalité des sexes et à la protection de l'enfance.
4 320 jours de patrouille mobile d'unités de police constituées et formation sur le terrain d'unités antiémeutes de la Police nationale pour renforcer son potentiel dans cinq lieux (Kinshasa, Kisangani, Lubumbashi, Mbuji-Mayi et Kananga), dont 2 160 jours de	4 368	Jours de patrouille mobile (6 membres des unités de police constituées x 2 patrouilles x 7 jours x 52 semaines)
	15	En outre : Sessions de formation sur le terrain pour

patrouille mobile durant les élections locales (6 membres des unités de police constituées x 2 patrouilles x 180 jours)		renforcer le potentiel de 1 302 agents de la Police nationale dans 5 lieux (y compris 5 agents de la Police nationale antiémeutes)
144 réunions pour fournir des conseils à la Police nationale sur la constitution et la tenue d'une base de données où enregistrer les cas de fautes commises par des agents de la Police nationale et la suite donnée	132	Réunions
Un film vidéo de cinq minutes sur la formation et l'encadrement par la police de l'ONU des agents de la Police nationale, diffusé par 33 chaînes de télévision dans l'ensemble du pays	1	Film vidéo de 5 minutes sur une formation de base pour assurer la sécurité des élections, diffusé par 33 chaînes de télévision

Réalisation escomptée 2.5 : normalisation des relations entre la République démocratique du Congo et ses voisins, en particulier le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Échange d'ambassadeurs entre la République démocratique du Congo et le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi		Aucun progrès n'a été enregistré en ce qui concerne l'échange d'ambassadeurs. On relève toutefois des signes encourageants, à savoir l'échange de chargés d'affaires avec l'Ouganda et l'affectation au Burundi d'un chargé d'affaires représentant la République démocratique du Congo.
Aucun cas d'utilisation par des groupes armés de territoires de pays voisins comme bases d'opérations n'est signalé (2004/05 : 0; 2005/06 : 0; 2006/07 : 0)		Aucun cas d'utilisation par des groupes armés de territoires de deux pays voisins comme bases d'opérations n'a été signalé.
Adoption par le Gouvernement élu d'une législation sur les politiques de coopération régionale relatives aux questions transfrontalières dans les domaines de l'économie, de la sécurité et des droits de l'homme		Des progrès sont escomptés du fait de la ratification du pacte de stabilité en décembre 2006.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
Appui du Secrétariat pour 4 réunions du Mécanisme conjoint de vérification	Non	Les parties n'ont organisé aucune réunion.
35 réunions d'information à l'intention du Groupe d'experts sur l'embargo sur les armes et les mouvements d'armes vers la République démocratique du Congo	22	4 réunions avec le Président et les membres du Groupe d'experts, 2 réunions politiques de haut niveau et 16 réunions techniques Le nombre inférieur de réunions effectivement tenues est dû au programme de voyages et d'activités du Groupe d'experts.

76 réunions avec de hauts responsables de la République démocratique du Congo et des États voisins, consacrées à la normalisation des relations entre la République démocratique du Congo, le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi

76 Réunions sur les questions concernant la sécurité, les frontières et la région

Composante 3 : aide humanitaire et droits de l'homme

Réalisation escomptée 3.1 : amélioration de la situation humanitaire et des dispositions de protection en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Amélioration de 5 % de l'accès des organismes internationaux aux zones peu sûres ou d'accès difficile, moyennant des missions d'évaluation ou de vérification à l'intérieur du pays (2004/05 : 811; 2005/06 : 400; 2006/07 : 420)

Amélioration de 3 % de l'accès, à savoir 557 missions d'évaluation ou de vérification en 2006/07 contre 543 en 2005/06

Accroissement de 275 % de l'assistance aux groupes vulnérables, moyennant des financements obtenus dans le cadre du plan d'action des Nations Unies ainsi que de l'Initiative sur les pratiques à recommander aux donateurs de l'action humanitaire et de l'Initiative concernant les États faillis de l'Organisation pour la coopération et le développement économiques (2004/05 : 0; 2005/06 : 200 millions de dollars; 2006/07 : 750 millions de dollars)

Accroissement de 208 % de l'assistance, à savoir 555 millions de dollars en 2006/07 contre 180 millions en 2005/06

Accroissement de 200 % du nombre de comités mixtes contribuant à la protection des populations vulnérables, y compris les victimes de violences sexuelles, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les réfugiés et les rapatriés (2004/05 : 0; 2005/06 : 2; 2006/07 : 6)

Objectif atteint. Accroissement de 300 %, à savoir 8 comités mixtes en 2006/07 contre 2 en 2005/06

Retour au pays de 73 500 des 433 000 réfugiés congolais (2004/05 : chiffre non disponible; 2005/06 : 44 000; 2006/07 : 73 500)

Accroissement de 6 %, à savoir 46 674 réfugiés en 2006/07 contre 44 000 en 2005/06; la précarité de la situation sur le plan de la sécurité dans les Kivus a retardé le retour des réfugiés congolais qui se trouvaient au Burundi et au Rwanda

Produits prévus

Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations

Organisation conjointe avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires de

557 Missions d'évaluation, y compris 384 missions d'évaluation humanitaire et visites sur le terrain

420 missions d'évaluation et de suivi humanitaire et visites sur le terrain avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales internationales et nationales, en particulier dans les zones peu sûres ou difficiles d'accès

Organisation de 1 872 réunions (12 réunions par mois dans 13 lieux distincts) avec les milieux humanitaires, la société civile, les donateurs, la presse nationale et internationale et les pouvoirs publics locaux sur l'acheminement de l'aide humanitaire, l'évaluation des besoins, la réinstallation et la réinsertion des déplacés et réfugiés, la protection des agents humanitaires et des civils et le recensement des zones de conflit local où l'aide humanitaire permettrait de rétablir la confiance

Organisation de 520 réunions avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et d'autres organismes, fonds et programmes des Nations Unies compétents, des organisations non gouvernementales et les autorités nationales et locales, afin de coordonner, au niveau provincial, les activités de consolidation de la paix après la période de transition

Publication de 250 rapports quotidiens, de 50 rapports hebdomadaires et de 12 rapports spéciaux, à l'intention d'organisations non gouvernementales et d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies, sur la situation humanitaire, les progrès enregistrés à cet égard, les conditions de sécurité et la protection des civils, à des fins d'alerte rapide

conjointes et 173 missions conjointes d'évaluation de la protection

Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par l'établissement de nouveaux groupes de protection, qui s'est traduit par une demande accrue de missions d'évaluation et de suivi.

1 980 Réunions organisées (11 réunions par mois dans 15 lieux distincts), dont 255 avec les milieux humanitaires et les autorités civiles et militaires à l'acheminement de l'aide humanitaire, 1 519 avec des organismes des Nations Unies et des organisations non gouvernementales sur l'évaluation des besoins humanitaires, la protection des agents humanitaires et des civils et le recensement des zones de conflit, et 205 avec des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et les pouvoirs publics locaux sur la réinstallation et la réinsertion des déplacés, y compris les réfugiés

Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par la recrudescence des activités à la suite de l'ouverture de 2 bureaux administratifs dans les provinces du Bas-Congo et de Bandundu.

735 Réunions organisées, dont 464 avec des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et les pouvoirs publics locaux sur les fonds communs et les programmes de relèvement accéléré et 271 avec des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et les pouvoirs publics locaux sur l'appui aux groupes vulnérables ne bénéficiant d'aucune aide

Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par l'achèvement des élections et l'amélioration de la situation sur le plan de la sécurité, qui ont amené une demande accrue d'appui aux activités de consolidation de la paix.

240 Rapports publiés, dont 168 rapports quotidiens, 31 rapports hebdomadaires et 41 rapports spéciaux

Le nombre inférieur de produits exécutés s'explique par le regroupement de rapports analytiques et de rapports spéciaux.

<p>Organisation de 52 réunions hebdomadaires d'information et recommandations à l'intention du Groupe d'action humanitaire, lequel comprend des donateurs, des organisations non gouvernementales nationales et internationales et l'équipe de pays des Nations Unies, sur des questions concernant l'aide humanitaire et la transition</p>	<p>52 Réunions hebdomadaires d'information et recommandations tenues</p>
<p>Organisation de 72 réunions (1 réunion par mois dans 6 provinces) avec les autorités provinciales ou de district, en vue de coordonner la protection des civils dans le cadre de groupes de travail interorganisations de protection réunissant les responsables des organismes, fonds et programmes des Nations Unies présents dans le pays</p>	<p>216 Réunions se sont également tenues au plan local avec les comités provinciaux interinstitutions.</p> <p>192 Réunions tenues à l'échelon provincial (2 réunions par mois dans 8 provinces), là où des groupes de protection avaient été établis</p> <p>126 Réunions spéciales se sont également tenues avec les autorités provinciales et de district afin de coordonner la protection dans les provinces où aucun groupe de protection n'avait été établi.</p>
<p>Organisation de 156 réunions (1 réunion par mois dans 13 lieux distincts) avec les autorités locales, des donateurs, des groupes de la société civile et des organisations non gouvernementales nationales et internationales, en vue de faciliter l'application du plan national d'action humanitaire et des plans stratégiques de transition au niveau provincial, et de fournir des conseils techniques dans ces domaines</p>	<p>529 Réunions tenues (3 réunions par mois dans 15 lieux en moyenne)</p> <p>22 Ateliers (2 dans chacune des 11 provinces) ont également été organisés afin d'appuyer la formulation d'initiatives pour la transition et le développement dans le cadre du plan d'action humanitaire et du programme de lutte contre la pauvreté.</p>
<p>Établissement d'un groupe sectoriel (comprenant des représentants de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, d'organismes, fonds et programmes des Nations Unies, du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, d'organisations non gouvernementales et des autorités locales) pour chacun des 6 programmes de transition à forte incidence dans au moins 6 provinces (orientale, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kasai occidental, Kasai oriental et Maniema)</p>	<p>Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par le manque de partenaires de développement au plan local, qui s'est traduit par une demande accrue d'appui (formations et ateliers) à la coordination des programmes de relèvement accéléré et de développement dans tous les secteurs, de la part des principaux partenaires locaux.</p> <p>Non Les programmes de transition à forte incidence ont été supprimés et remplacés par un programme d'action prioritaire sur 18 mois, conforme au plan-cadre triennal d'assistance au pays et à l'appui du programme national de développement.</p>

Mise en œuvre de 40 projets à effet rapide dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la sécurité alimentaire, de la protection des victimes et de la prévention de la violence sexuelle et sexiste

Organisation d'une campagne nationale d'information sur l'aide humanitaire comprenant la réalisation d'une vidéo de 25 minutes sur la situation humanitaire et les besoins en termes d'aide en République démocratique du Congo et sa diffusion à l'intention des 10 principaux donateurs (Union européenne, États-Unis d'Amérique, Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Suède, France, Royaume-Uni, Suisse et Canada) et de 5 sociétés internationales de diffusion aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas, en Belgique et en Allemagne, et tenue de 52 conférences de presse hebdomadaires et publication de 52 rapports sur des questions humanitaires, sur le site Web de la Mission

- 40 Projets à effet rapide ont été mis en œuvre dans les domaines suivants : infrastructures (6), éducation (8), développement local (5), santé (7), accès aux chaussées et aux ponts et réfection de ceux-ci (6), prévention de la violence sexuelle et sexiste (3), droits de l'homme (1), réintégration (1) et eau et assainissement (3).
- 1 Vidéo sur la situation humanitaire et l'aide des donateurs a été diffusée sur 33 chaînes de télévision et distribuée aux 10 principaux donateurs.
- 52 Conférences de presse hebdomadaires tenues
- 62 Rapports sur des questions humanitaires publiés sur le site Web de la Mission
- 22 Articles ont par ailleurs été publiés dans la revue et sur le site Web de la Mission, sur les thèmes suivants : activités humanitaires et de développement, projets à effet rapide, protection des civils et appui aux organisations de la société civile et aux institutions démocratiques, alimentation, abris, protection, organisations non gouvernementales internationales et organismes des Nations Unies.
- 69 Bulletins et entretiens radio diffusés sur Radio Okapi sur les sujets suivants : missions et activités de la situation humanitaire et des activités de développement, projets à effet rapide, accès aux civils et protection de ceux-ci, appui aux organisations de la société civile et aux institutions démocratiques, décentralisation, alimentation, abris et protection.

Réalisation escomptée 3.2 : progrès sur le plan du respect des droits de l'homme en République démocratique du Congo

Indicateurs de succès prévus

Augmentation de 14 % du nombre d'enquêtes judiciaires et de condamnations des auteurs de violations flagrantes des droits de l'homme, en particulier dans les cas de violence sexuelle et de délits commis contre des enfants (y compris le recrutement militaire) (2004/05 : 350; 2005/06 : 400; 2006/07 : 456)

Indicateurs de succès effectifs

Objectif atteint. Augmentation de 47 %, à savoir 722 enquêtes judiciaires et condamnations en 2006/07 contre 490 en 2005/06. Sur les 722 enquêtes, 326 ont débouché sur des condamnations et 396 étaient en cours.

Adoption par le Gouvernement élu de la République démocratique du Congo d'un ensemble de lois sur les droits de l'homme en vue d'aligner la législation nationale sur les normes internationales en la matière, notamment celles énoncées dans le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et la Convention relative aux droits de l'enfant

Des lois relatives à la violence sexuelle et au statut des magistrats ont été adoptées; d'autres lois relatives à la parité hommes-femmes et à la protection de l'enfance devaient l'être.

Adoption d'un plan national de protection de l'enfance par le Gouvernement élu de la République démocratique du Congo

Il n'a pas été possible d'achever la formulation du plan national de protection de l'enfance en raison du retard pris dans la mise en place du Gouvernement.

<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i>	<i>Observations</i>
1 800 enquêtes sur des violations des droits de l'homme, y compris des droits de l'enfant	1 743	Enquêtes ont été conduites, dont 1 490 sur les droits de l'homme et 253 sur les droits de l'enfant.
30 missions d'enquête spéciales sur des violations flagrantes des droits de l'homme, centrées sur l'Ituri, le nord du Katanga, le Nord-Kivu et le Sud-Kivu	32	Missions d'enquête spéciales ont été menées en Ituri, dans le nord du Katanga et dans les Kivus.
	53	Enquêtes ont également été menées sur les droits de l'enfant. Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par l'augmentation du nombre de cas de violations signalés faisant l'objet d'une enquête.
600 visites de suivi dans des centres de détention, des prisons et des établissements de soins en vue de surveiller les conditions de détention	1 968	Visites effectuées Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par un nombre extrêmement élevé d'arrestations et de détentions arbitraires, en particulier à Kinshasa, au Bas-Congo et dans les Kivus.
	240	Cas de détention de mineurs ont été recensés.
Formation de 600 représentants d'organisations nationales de défense des droits de l'homme et d'organisations non gouvernementales œuvrant dans les domaines des droits de l'homme et de la protection de l'enfance aux techniques d'enquête de base, à la collecte de données en vue de poursuites judiciaires, à la protection des victimes et des témoins, et à l'établissement de rapports	1 300	Représentants d'organisations non gouvernementales nationales défendant les droits de l'homme ont été formés. Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par une participation des organisations non gouvernementales plus forte que prévu.

<p>Formation de 500 personnes, y compris des officiers des Forces armées de la République démocratique du Congo, des juges civils, des procureurs, des officiers de la police nationale et des agents électoraux locaux, aux normes internationales dans les domaines des droits de l'homme, des droits de l'enfant et du droit international humanitaire</p>	<p>2 385 Membres des Forces armées de la République démocratique du Congo, du personnel judiciaire et de la police ont été formés.</p> <p>Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par un intérêt pour une formation aux droits de l'homme et aux droits de l'enfant plus grand que prévu.</p>
<p>Formation de 100 personnes, y compris des membres de l'Assemblée nationale, des fonctionnaires, des magistrats et des représentants de la société civile, aux normes relatives aux droits de l'homme, aux principaux textes de loi en la matière et à la sensibilisation à ces droits</p>	<p>98 Membres de l'Assemblée nationale formés</p>
<p>6 réunions avec des représentants du Gouvernement sur la création d'un organe national indépendant pour les droits de l'homme et de dispositifs de justice transitionnelle chargés d'examiner des affaires de violation des droits de l'homme</p>	<p>24 Réunions préparatoires tenues sur la mise en place d'un système de justice transitionnelle</p> <p>Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par la tenue de réunions supplémentaires entre de hauts fonctionnaires de l'administration nationale et des fonctionnaires de l'ONU lors de visites officielles.</p>
<p>120 réunions avec des fonctionnaires, des membres de la magistrature civile et militaire, des membres de l'Assemblée nationale et des représentants d'organismes, de fonds et de programmes des Nations Unies et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, visant à aborder des questions concernant les droits de l'homme, y compris les droits de l'enfant, et de plaider contre l'impunité</p>	<p>3 237 Réunions tenues</p> <p>Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par le fait que les 120 réunions prévues devaient se tenir à Kinshasa uniquement, alors que des réunions ont été tenues dans tous les bureaux locaux, à savoir Bandundu (101 réunions), Matadi (173), Kalemie (215), Kinshasa (200), Mbandaka et Gbadolite (210), Bunia, Aru et Mahagi (124), Mbuji-Mayi (208), Bukavu (420), Goma (835), Lubumbashi (448), Kananga (155), Beni (65) et Kisangani (83).</p>
<p>Appui au système judiciaire national sous les formes suivantes : conseils, échanges d'informations, formation spécialisée de 200 participants et conduite de 5 enquêtes conjointes visant à examiner des cas de violation des droits de l'homme et à traduire en justice les auteurs de crimes reconnus à l'échelle internationale, y compris des crimes commis contre des enfants</p>	<p>804 Réunions tenues avec des représentants des autorités judiciaires et des spécialistes des droits de l'homme en vue de fournir des conseils, d'échanger des informations et de mobiliser les esprits</p> <p>175 Personnes ont été formées à la conduite d'enquêtes sur des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.</p> <p>7 Enquêtes conjointes ont été menées sur des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité.</p>

12 réunions, organisées en coordination avec des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, des institutions nationales de défense des droits de l'homme et des organismes de protection de l'enfance, visant à conseiller le Gouvernement sur un ensemble de textes législatifs de base en matière de droits de l'homme qui soit conforme aux normes internationales, y compris des textes sur la protection de l'enfance, et sur la réforme des institutions, la mise au point d'un plan de protection de l'enfance détaillé et l'élaboration de mesures de substitution à l'incarcération des mineurs

80 réunions avec des organisations non gouvernementales locales et internationales de protection de l'enfance et les organismes et fonds des Nations Unies (UNICEF, PNUD, OIT, HCR et HCDH) concernés, visant à échanger des informations et à coordonner des activités

20 réunions avec des organisations non gouvernementales locales et internationales œuvrant à la protection de l'enfance et l'UNICEF, visant à coordonner la mise en place d'un mécanisme national de surveillance et de communication de l'information sur les enfants et les conflits armés en République démocratique du Congo, et à recueillir et communiquer des informations sur le recrutement et l'emploi d'enfants soldats en violation du droit international applicable ainsi que sur les autres violations et sévices commis sur la personne d'enfants en période de conflit armé, comme l'a prescrit le Conseil de sécurité dans sa résolution 1612 (2005)

12 réunions avec l'UNICEF en vue de coordonner les contributions au rapport du Secrétaire général au Conseil de sécurité sur les enfants dans les conflits armés, notamment en ce qui concerne le respect par

80 Réunions se sont tenues avec les procureurs militaires de 8 secteurs (Ituri, Beni, Goma, Bukavu, Lubumbashi, Katanga, Kalemie et Kisangani) à des fins de sensibilisation et de poursuites contre les auteurs d'infractions.

25 Réunions tenues

Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par la multiplication des réunions et entretiens de haut niveau durant la visite du Rapporteur spécial.

80 Réunions ont été consacrées à l'examen de stratégies et de programmes communs pour la protection des enfants vulnérables.

20 Réunions tenues

12 Réunions tenues

le Gouvernement de son engagement de cesser de recruter ou d'employer des enfants dans les conflits armés, conformément à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité

3 ateliers de formation organisés à l'intention de 50 membres d'organisations non gouvernementales nationales et internationales dans 4 régions clefs du pays (Nord-Kivu, Sud-Kivu, Kasaï et Province orientale), consacrés à la lutte contre l'impunité pour les délits et sévices commis contre des enfants

2 réunions d'information spéciales à l'intention de l'expert indépendant du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

6 rapports au mécanisme thématique du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme

12 rapports à l'intention du Gouvernement sur la situation des droits de l'homme dans le pays et 3 rapports sur des questions particulières relatives aux droits de l'enfant

Aide à 180 victimes et témoins d'atteintes aux droits de l'homme, sous forme de services médicaux ou d'orientation vers des centres de soins, des résidences protégées et des structures locales d'aide humanitaire et d'assistance juridique

Mise en place d'un réseau de soutien avec 11 organisations de la société civile et 3 donateurs, en vue d'aider 50 victimes et témoins et 20 défenseurs des droits de l'homme faisant l'objet de menaces de violence physique imminentes

Campagne nationale d'information sur les droits de l'homme : organisation de 52 conférences de presse hebdomadaires; réalisation et diffusion sur 33 chaînes de télévision dans tout le pays d'une vidéo de

8 Ateliers organisés au bénéfice de 50 participants en moyenne par atelier

Le nombre supérieur de produits exécutés s'explique par l'intérêt accru manifesté pour les ateliers et le développement des capacités de formation.

Non 2 documents ont été établis pour soumission au Conseil des droits de l'homme car l'expert indépendant n'a pu se rendre auprès de la Mission.

9 Rapports établis

12 Rapports sur les droits de l'homme ont été soumis au Gouvernement.

25 Rapports sur des enquêtes spéciales concernant des violations des droits de l'homme par les Forces armées de la République démocratique du Congo et la police ont également été soumis au Gouvernement.

7 Rapports se rapportant à la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité ont été établis.

220 Victimes et témoins aidés (120 cas de protection et 100 cas d'assistance juridique)

Non La mise en œuvre du projet d'assistance aux victimes et témoins financé par l'Union européenne a été reportée à juin 2007.

52 Conférences de presse hebdomadaires ont été organisées sur diverses questions relatives aux droits de l'homme et une émission de télévision mensuelle nationale, intitulée *ONU Reportages*, a été produite.

5 minutes sur les activités de la MONUC, à l'occasion de la Journée des droits de l'homme; diffusion d'émissions radiophoniques et publication de documents de sensibilisation aux droits de l'enfant (20 000 dépliants, 100 000 affiches et 10 000 exemplaires de la Convention relative aux droits de l'enfant) en vue de la Journée internationale de l'enfant, le 20 novembre, et de la Journée de l'enfant africain, le 16 juin; campagne nationale d'information sur le VIH/sida : 12 campagnes radiophoniques mensuelles, 26 émissions télévisées bimensuelles, 30 000 exemplaires du numéro spécial de la revue de la Mission consacré au VIH/sida et production de 12 documents de sensibilisation, d'information et d'éducation sur le VIH/sida dans 4 langues nationales

12 réunions avec le Groupe technique des Nations Unies, réunissant les organismes, fonds et programmes des Nations Unies s'intéressant au VIH/sida, en vue de suivre et d'évaluer la situation et de faire des recommandations aux pouvoirs publics et aux institutions nationales compétentes en ce qui concerne l'application de la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida, adoptée par l'Assemblée générale le 27 juin 2001 (résolution S-26/2, annexe)

- 26 Émissions bimensuelles sur les élections, la paix et la sécurité, les droits de l'homme, la protection de l'enfance, la violence sexiste, les questions concernant le VIH/sida et les questions humanitaires ont été diffusées sur 33 chaînes de télévision dans tout le pays.
- 250 Émissions radiophoniques de 30 minutes sur les affaires humanitaires ont été diffusées en semaine dans tout le pays.
- 20 000 Dépliants
- 100 000 Affiches
- 10 000 Exemplaires de la Convention relative aux droits de l'enfant
- 30 000 Exemplaires du numéro spécial de la revue de la Mission consacré au VIH/sida
- 12 Documents pédagogiques et d'information concernant le VIH/sida dans 4 langues nationales
- 2 Programmes sur la violence sexuelle à l'égard des femmes
- 1 Programme sur la violence contre les populations vulnérables
- 2 Programmes sur la violence contre les enfants
- 1 Vidéo d'intérêt public concernant le VIH/sida a été diffusée sur 33 chaînes de télévision.
- 12 Réunions tenues

Composante 4 : appui

Réalisation escomptée 4.1 : apport à la Mission d'un appui efficace et efficient dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Réduction du délai qui s'écoule entre l'approbation des demandes de fourniture et l'établissement des contrats (2004/05 : 90 jours pour 79 % des achats; 2005/06 : 120 jours pour 80 % des achats; 2006/07 : 90 jours pour 90 % des achats)	Réduction du délai qui s'écoule entre l'approbation des demandes de fourniture et l'établissement des contrats (90 jours pour 77 % des achats en 2006/07 contre 120 jours pour 80 % des achats en 2005/06)
Réduction de 15 % du nombre d'accidents/incidents de la circulation par mois (2004/05 : 121; 2005/06 : 103; 2006/07 : 88)	Objectif atteint; réduction de 15 % du nombre d'accidents/incidents de la circulation (88 en 2006/07 contre 103 en 2005/06)
Réduction à 2 % de la durée d'indisponibilité des services informatiques (2004/05 : 2 %; 2005/06 : 3 %; 2006/07 : 2 %)	Objectif atteint; réduction à 1 % de la durée d'indisponibilité des services informatiques en 2006/07 contre 3 % en 2005/06
Taux de disponibilité des véhicules légers porté à 95 % (2004/05 : 75 %; 2005/06 : 80 %; 2006/07 : 95 %)	Objectif atteint; taux de disponibilité des véhicules légers porté à 96 % en 2006/07 contre 80 % en 2005/06
Consommation moyenne journalière de carburant réduite de 20 % par véhicule (2004/05 : 10 litres; 2005/06 : 10 litres; 2006/07 : 8 litres)	Objectif atteint : consommation moyenne journalière de carburant réduite à 6,7 litres en 2006/07 contre 10 litres en 2005/06
Matériel passé par profits et pertes écoulé dans les trois mois suivant l'approbation	Matériel écoulé dans un délai de trois mois en vue de sa destruction; matériel n'ayant pas pu être écoulé par vente dans les trois mois suivant l'approbation en raison de la réglementation locale, de la nature du marché local et de la lenteur des procédures internes
Réduction de 5 % de la valeur d'inventaire des articles stockés depuis plus de 12 mois, par écoulement auprès des utilisateurs (2004/05 : 0 %; 2005/06 : 0 %)	Objectif atteint : réduction de 42 % de la valeur d'inventaire des articles stockés au cours de la période
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre</i> <i>Observations</i>

Amélioration des services

Formation aux procédures voulues et à la coordination des activités d'achat de 44 membres du personnel chargés des achats et des demandes de fourniture	43	Membres du personnel chargés de la gestion des achats et des contrats et des demandes de fourniture
---	----	---

Séances et cours de formation à la conduite prudente pour tous les militaires, policiers et civils autorisés à conduire des véhicules appartenant à l'ONU	Oui	Pour 2 860 militaires, policiers et civils
Mise en place d'un système de gestion en réseau pour la détection et la correction des fautes et pour la gestion des performances, de la comptabilité et de la sécurité	Oui	Mise en service de l'outil de surveillance de réseau HP Open View, qui a permis d'améliorer la gestion globale en réseau de toute la Mission
Établissement et fonctionnement d'un centre supplémentaire de services de transport, ce qui fera un total de 19 répartis sur 19 sites	Oui	
Meilleure gestion du carburant grâce à l'installation du système CarLog de contrôle et de suivi des déplacements dans les 336 véhicules légers supplémentaires	596	Systèmes CarLog installés dans des véhicules légers supplémentaires
	118	Systèmes CarLog installés dans des véhicules moyens
	148	Systèmes CarLog installés dans des véhicules lourds spéciaux
		L'installation de systèmes CarLog dans des véhicules moyens, lourds et spécialisés compte tenu de l'intensité des opérations de transport routier dans la partie orientale de la République démocratique du Congo et le besoin de mieux contrôler l'utilisation de ces véhicules ont produit de meilleurs résultats.
Regroupement des fonctions de gestion des stocks et de contrôle de l'inventaire au moyen de la mise en place d'une Section de la gestion du matériel	Non	Personnel de la Section de la gestion du matériel en cours de recrutement
Écoulement de 4 000 articles durables et non durables passés par profits et pertes, d'une valeur d'inventaire estimée à 5,5 millions de dollars	21 583	Articles comprenant 1 846 articles non durables (d'une valeur de 2,7 millions de dollars) et d'articles durables (d'une valeur totale de 2,9 millions de dollars)
Personnel militaire, police des Nations Unies et personnel civil		
Déploiement, relève et rapatriement de 16 115 membres des contingents, de 760 observateurs militaires, de 391 membres de la police des Nations Unies et de 750 membres d'unités de police constituées	15 703	Effectif moyen des contingents militaires
	849	Effectif moyen des observateurs militaires de l'ONUB
	729	Effectif moyen des observateurs militaires
	20	Effectif moyen des observateurs militaires de l'ONUB
	747	Effectif moyen des unités de police constituées

	321	Effectif moyen de la police des Nations Unies
Inspection et vérification du matériel appartenant au contingent et soutien logistique autonome pour 16 115 membres des contingents et 750 membres d'unités de police constituées	15 703	Effectif moyen des contingents militaires
	849	Effectif moyen des contingents militaires de l'ONUB
	747	Effectif moyen des unités de police constituées
Stockage et fourniture de 24 160 tonnes de produits frais, 449 790 rations de combat et 680 000 bouteilles d'eau à 16 115 membres des contingents et 750 unités de police constituées répartis dans 16 sites principaux	23 153	Tonnes de produits frais
	463 583	Rations de combat
		Pour un effectif moyen de 15 414 membres des contingents militaires et 700 membres des unités de police constituées répartis dans 16 sites importants
	1,68	Millions de bouteilles d'eau
		Le nombre de bouteilles d'eau a été plus élevé que prévu en raison de l'accroissement des opérations militaires et de l'adjonction de contingents militaires de l'ONU pour assurer le soutien électoral nécessaire et faire face aux situations d'urgence.
Administration de 1 122 membres du personnel recrutés sur le plan international, 2 189 membres du personnel recrutés sur le plan national et 604 Volontaires des Nations Unies	949	Membres du personnel recrutés sur le plan international en moyenne
	2 051	Membres du personnel recrutés sur le plan national en moyenne
	624	Volontaires des Nations Unies en moyenne dont des postes temporaires
	32	Membres du personnel recrutés sur le plan international en moyenne
	146	Membres du personnel recrutés sur le plan national en moyenne
	95	Volontaires des Nations Unies en moyenne
Mise en application d'un programme de respect des règles de conduite et de discipline comprenant formation, prévention, contrôle et mesures disciplinaires pour l'ensemble du personnel militaire, des membres de la police et du personnel civil	Oui	À l'intention de 43 228 membres des contingents militaires, de 672 observateurs militaires et officiers d'état-major, de 136 membres de la police des Nations Unies et de 750 agents du personnel civil
		Le nombre des contingents militaires a été plus élevé que prévu en raison de la relève et de l'adjonction de stages de recyclage à l'intention de certains contingents
Mise en place d'une base de données pour l'enregistrement et le suivi des écarts de conduite du personnel et permanence téléphonique pour les plaintes	Oui	Création et mise en service d'une base de données exhaustive, d'une permanence téléphonique et d'un site Web

Installations et infrastructures

Location et entretien de 121 locaux sur 31 sites	128	Locaux loués sur 31 sites, dont 5 bases d'opération
		Le nombre de locaux loués a été plus élevé que prévu parce qu'il a fallu louer pour les contingents militaires 7 locaux supplémentaires qui avaient été jusque-là mis gracieusement à leur disposition
Fonctionnement et entretien de 824 groupes électrogènes sur 18 sites, stockage et livraison de 12 millions de litres de diesel	913	Groupes électrogènes sur 18 sites
		Le nombre de groupes électrogènes a été plus élevé que prévu parce qu'il a fallu faire venir d'autres groupes électrogènes de la Base logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) pour appuyer les élections.
	12,2	Millions de litres de diesel
Fonctionnement et entretien de 9 installations de mise en bouteille (installations appartenant à l'ONU), de 19 installations d'épuration de l'eau et de 6 installations d'exécution appartenant aux contingents, sur 9 sites	9	Installations de mise en bouteille appartenant à l'ONU
	19	Installations d'épuration de l'eau appartenant à l'ONU sur 9 sites
	6	Installations d'épuration de l'eau appartenant aux contingents
Entretien et réparation de 12 ponts et de 36 buses en Ituri et dans le Nord-Kivu	10	Ponts réparés
	10	Buses réparées
		Le nombre de réparations a été moins élevé que prévu en raison des retards survenus dans l'achèvement des travaux de réfection très pressants de l'aérodrome de Goma qui avaient été confiés à la compagnie de génie du même contingent que celui qui devait réparer les buses.
Construction de 5 hélistations et entretien de 35 hélistations sur 11 sites	5	Hélistations construites
	35	Hélistations entretenues sur 10 sites
Mise à niveau et entretien de 10 aérodromes sur 10 sites	10	Pistes et voies de circulation entretenues sur 10 sites
Stockage et livraison de 1,7 million de litres d'eau en bouteille pour 3 915 membres du personnel civil sur 31 sites	2,6	Millions de litres d'eau en bouteille pour 3 625 membres du personnel civil en moyenne
		Le nombre de bouteilles d'eau a été plus élevé que prévu en raison des besoins supplémentaires liés à l'appui au processus électoral et aux situations d'urgence.

Transports terrestres

Exploitation et entretien de 1 453 véhicules légers, 472 véhicules lourds ou véhicules spéciaux, 221 véhicules moyens sur 31 sites et stockage et livraison de 12,6 millions de litres de diesel

1 456	Véhicules légers
472	Véhicules/matériel lourds spécialisés
221	Véhicules moyens
11,7	Millions de litres de carburant

Transports aériens

Exploitation et entretien d'une flotte de 71 appareils (24 avions et 47 hélicoptères, dont 28 hélicoptères militaires) et stockage et livraison de 85,9 millions de litres d'essence d'aviation

26	Avions	Le nombre d'avions a été plus élevé que prévu en raison des besoins supplémentaires liés à l'appui du processus électoral de juillet à novembre 2006.
60	Hélicoptères, dont 30 hélicoptères militaires	Le nombre d'hélicoptères a été plus élevé que prévu parce qu'il a fallu positionner deux hélicoptères militaires à Kamina pour assurer le soutien logistique et les vols d'évacuation sanitaire et disposer d'hélicoptères supplémentaires pour appuyer le processus électoral.
69,3	Millions de litres	La quantité de carburant a été moins élevée que prévu en raison du mauvais temps qui a réduit l'utilisation des avions, d'une diminution du nombre de zones d'opération des observateurs militaires et d'une baisse du nombre des vols de fret régionaux et interrégionaux.
1	Contrat de services d'aérodrome passé auprès d'une entreprise commerciale couvrant 9 aérodromes	
4	Mémoires d'accord pour la prestation de services dans 4 aérodromes	Le nombre de contrats de services passés auprès d'entreprises commerciales a été moins élevé que prévu en raison des lenteurs des processus de passation des marchés.
1	Aérodrome temporaire à Kamina couvrant des opérations au Katanga	Le nombre de contrats a été moins élevé que prévu en raison de la lenteur mise à parachever ceux de services d'aérodrome et de l'absence de camions de secours d'urgence en cas d'accident.
232 334	Passagers	Le nombre de passagers a été plus élevé que prévu en raison des besoins supplémentaires liés à l'appui

Gestion de 4 contrats de services d'aérodrome passés auprès d'entreprises commerciales et de 4 mémorandums d'accord conclus avec des pays fournissant des contingents pour la prestation de services dans 16 aérodromes

Gestion d'un nombre maximum de 5 aérodromes temporaires supplémentaires à l'appui du mandat de la Mission

Transport de 169 500 passagers et de 42 600 tonnes de fret

		aux élections et à la participation à des opérations militaires mixtes.
	33 778	Tonnes de fret La quantité de fret a été moins importante que prévu en raison de la dépendance accrue à l'égard du transport de fret en surface.
Transport de 6 500 passagers et de 750 tonnes de fret humanitaire, en fonction de la place disponible	7 158	Passagers
	1 251	Tonnes de fret Le nombre de passagers et la quantité de fret humanitaire ont été plus élevés que prévu en raison des besoins liés à l'appui du processus électoral.
Transports maritimes ou fluviaux		
Gestion de contrats de location de 6 pousseurs/barges militaires et de 7 vedettes militaires rapides, et stockage et livraison de 1,1 million de litres de diesel	4	Pousseurs/barges
	6	Vedettes militaires rapides
	875 000	Litres de diesel Le nombre de contrats a été moins élevé que prévu en raison de la réduction des activités fluviales résultant du non-renouvellement de contrats venus à expiration au cours de la période et de l'utilisation de services d'expédition de marchandises à compter du 1 ^{er} janvier 2007.
Transport de 2 000 tonnes de fret par voie fluviale	1 347	Tonnes de fret Le volume du fret a été moins élevé que prévu en raison du recours accru aux transports par voie de surface pour appuyer les opérations à l'est de la République démocratique du Congo où la plupart des villes ne sont pas accessibles par voie fluviale.
Transmissions		
Utilisation et entretien de 79 microterminaux sur 61 sites	70	Microterminaux
	58	Sites
Utilisation et entretien de 102 centraux téléphoniques desservant 22 885 usagers (16 115 membres des contingents, 760 observateurs militaires, 391 membres de la police des Nations Unies, 750 membres d'unités de police constituées, 3 915 membres du personnel civil et 954 entrepreneurs)	70	Centraux téléphoniques desservant 22 520 usagers en moyenne Le nombre de centraux téléphoniques a été moins élevé que prévu en raison de la mise hors service de 32 centraux téléphoniques qui ne pouvaient plus être mis à niveau et qui ne répondaient plus aux spécifications et aux normes des centraux téléphoniques moyens à autocommutateur privé de la Mission.

Utilisation et entretien de 28 émetteurs radio

32 Émetteurs radio, dont 4 relais

Le nombre d'émetteurs radio et de relais a été plus élevé que prévu en raison de l'exclusion par inadvertance de 4 relais des produits prévus.

Informatique

Gestion et entretien de 3 955 ordinateurs de bureau, 360 serveurs, 1 091 ordinateurs portables, 4 239 moniteurs, 2 120 imprimantes et 451 numériseurs sur 31 sites

4 062 Ordinateurs de bureau

325 Serveurs

901 Ordinateurs portables

4 167 Moniteurs

1 996 Imprimantes

411 Numériseurs

43 Sites

Le nombre des ordinateurs de bureau et de sites a été plus élevé que prévu en raison de l'appui au processus électoral et au traitement de nouvelles demandes, ayant trait notamment à l'installation du système CarLog et du Système électronique de comptabilisation des carburants dans la Mission.

Fonctionnement et entretien de réseaux longue portée desservant une moyenne de 5 900 usagers

Oui Moyenne de 5 611 usagers

Le nombre d'usagers a été moins élevé que prévu en raison de l'épuration des comptes inactifs.

Production et distribution de 10 000 cartes SIG (Système d'information géographique) sur papier et sous forme électronique, sur 5 sites, et création de 60 nouvelles cartes SIG

13 692 Cartes sur 5 sites

154 Nouvelles cartes SIG créées

Le nombre de cartes a été plus élevé que prévu car il a fallu en créer davantage pour appuyer les élections.

10 missions topographiques pour GPS (Système de positionnement universel)/SIG sur 5 sites

18 Missions topographiques pour GPS sur 16 sites

Le nombre de missions topographiques a été plus élevé que prévu en raison d'une demande accrue de cartes de sites et d'informations géospatiales précis lors des élections en sus de :

36 Séances de formation de 489 militaires et policiers à l'exploitation du Système d'information géographique, du Système de positionnement universel et de Google Earth

Services médicaux

Fonctionnement et entretien de 51 dispensaires de niveau I, dont 41 appartenant aux contingents, de 2 centres médicaux de niveau II et de 1 de niveau III, de 2 centres de soins d'urgence et de premiers secours (Kinshasa et Entebbe, en Ouganda) ; gestion de contrat pour un

55 Dispensaires de niveau I, dont 43 appartenant aux contingents

2 Centres médicaux de niveau II

1 Centre médical de niveau III

2 Centres de soins d'urgence et de premiers secours

1 Contrat pour un hôpital de niveau III à Kinshasa

hôpital de niveau II/III à Kinshasa et de 2 hôpitaux de niveau IV à Pretoria et à Nairobi	2	Contrats pour des hôpitaux de niveau IV à Pretoria
		Le contrat pour 1 hôpital de niveau IV à Nairobi n'a pas été conclu, certaines questions n'étant pas encore réglées avec le gouvernement hôte.
	4	Équipes d'évacuation sanitaire aérienne
		En sus :
	1	Centre médical de niveau II de l'ONUB
	1	Hôpital de niveau I à Entebbe
391 évacuations sanitaires aériennes	436	Évacuations sanitaires aériennes
Fonctionnement et entretien de centres de dépistage volontaire du VIH et de conseils confidentiels, à l'intention de l'ensemble du personnel	Oui	Par le biais de 19 centres de dépistage volontaire du VIH/sida et de conseils confidentiels à Kinshasa et dans les secteurs
Programme de sensibilisation au VIH à l'intention de l'ensemble des nouvelles recrues (personnel militaire et civil et personnel de police), y compris l'éducation par les pairs	Oui	Par le biais de la sensibilisation de 186 observateurs militaires et officiers d'état-major, de 30 membres des contingents militaires, de 71 membres de la police des Nations Unies, de 64 fonctionnaires recrutés sur le plan international, de 36 fonctionnaires recrutés sur le plan national et de 49 Volontaires des Nations Unies dans le cadre du programme d'information lors de la prise de fonctions
		En sus de :
	1 000	Casquettes publicitaires distribuées à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida
	3	Émissions diffusées sur radio Okapi, 2 à Kinshasa et 1 à Bukavu
Sécurité		
Établissement de 500 rapports d'enquêtes sur des accidents de la route, des vols de biens appartenant à la MONUC, des cambriolages et la perte de documents d'identité	691	Rapports d'enquêtes (471 sur des accidents de la route, 112 sur des vols de biens appartenant à la MONUC et 108 sur la perte de documents d'identité)
Tenue à jour de plans d'évacuation sur 11 sites	Oui	Plans d'évacuation sur 17 sites Le nombre de rapports a été plus élevé que prévu en raison de la répartition des 11 sites prévus en zones de responsabilité distinctes compte tenu de la situation qui régnait en matière de sécurité.
Points quotidiens de la situation sur le plan de la sécurité, évaluation mensuelle des alertes et de la gestion des risques dans l'ensemble de la Mission	23	Évaluations des risques (17 dans les régions et 6 à Kinshasa)
	Oui	Évaluation des risques effectuée
	22	Systèmes de contrôle de la sécurité mis en place dans tout le pays

Services de sécurité sur tous les sites	<p>16 Visites de bureaux régionaux effectuées pour déterminer la situation qui y règne</p> <p>4 Périmètres de sécurité évalués</p> <p>269 Alertes à la sécurité lancées aux fonctionnaires à Kinshasa et dans les secteurs</p> <p>Oui Pour un total de 85 sites dans 24 emplacements en République démocratique du Congo; Kigali; Entebbe; Pretoria; et Kigoma en République-Unie de Tanzanie</p>
Manutention et contrôle de sécurité des bagages pour environ 14 100 passagers de la MONUC par mois dans 16 aéroports	<p>Oui Opérations de manutention et de contrôle de sécurité du fret et des bagages, et d'inspection de 14 906 passagers en moyenne dans 17 aéroports</p> <p>Le nombre d'opérations a été plus élevé que prévu en raison des besoins supplémentaires liés à l'appui des élections.</p>
Maintien 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de moyens de lutte contre l'incendie à Kinshasa, Kisangani et Bukavu	<p>Non 16 heures sur 24 et 7 jours sur 7 de moyens de lutte contre l'incendie et de secours à Kinshasa</p> <p>Le nombre d'heures a été moins élevé que prévu en raison des retards survenus dans le recrutement de membres du personnel national.</p> <p>En sus de :</p> <p>48 Séances hebdomadaires d'information sur la sécurité incendie organisées à l'intention de 528 nouvelles recrues</p>
Établissement de 144 rapports mensuels et de 624 rapports hebdomadaires sur la situation sur le plan de la sécurité concernant 12 sites; et de 4 rapports trimestriels sur la situation sur le plan de la sécurité concernant l'ensemble de la Mission	<p>25 Cas d'incendie ayant donné lieu à enquête</p> <p>36 Rapports mensuels</p> <p>432 Rapports hebdomadaires</p> <p>12 Sites</p> <p>20 Rapports trimestriels sur la situation sur le plan de la sécurité concernant l'ensemble de la Mission</p> <p>Le nombre de rapports mensuels et hebdomadaires a été moins élevé que prévu en raison de l'exclusion des rapports succincts sur la sécurité, qui figuraient auparavant dans les produits prévus.</p>
Initiation aux questions de sécurité et exercices d'évacuation incendie à l'intention de tous les nouveaux employés de la MONUC, exercices bimestriels de lutte contre l'incendie à l'intention de tout le personnel et entraînement spécialisé du personnel de sécurité (protection rapprochée, combat à mains nues, tir au pistolet et premiers secours, notamment)	<p>Oui Y compris 216 fonctionnaires formés à la lutte contre l'incendie, 94 séances d'information sur la sécurité à l'intention de 1 440 fonctionnaires, 35 séances d'information sur la sécurité à l'intention de 780 observateurs électoraux et 15 séances de formation spécialisée à l'intention de 107 agents de la sécurité</p>

III. Exécution du budget

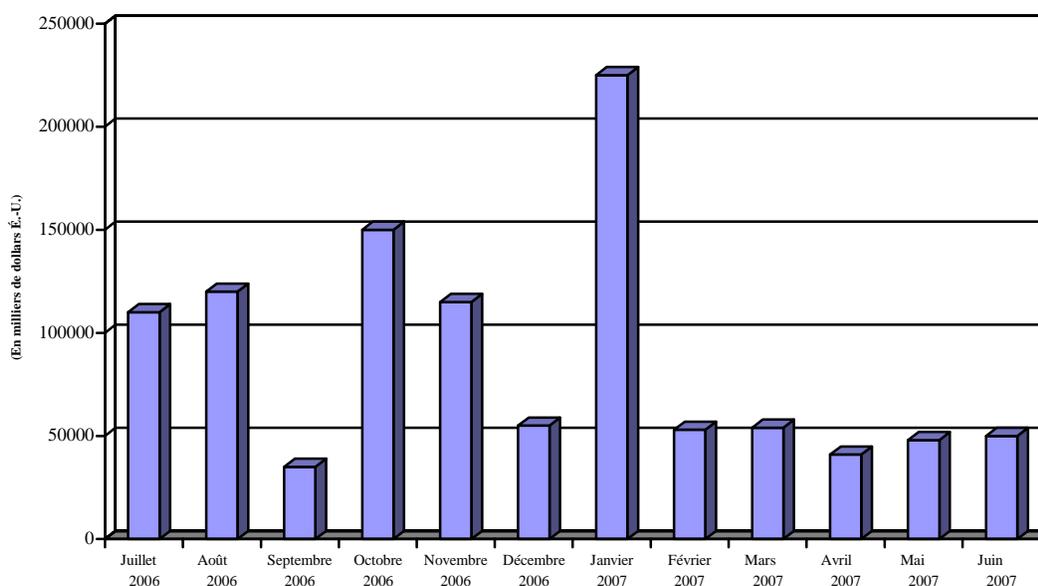
A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1^{er} juillet 2006 au 30 juin 2007.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	43 874,0	44 369,5	(495,5)	(1,1)
Contingents	382 578,9	359 741,8	22 837,1	6,0
Police des Nations Unies	21 173,8	18 214,7	2 959,1	14,0
Unités de police constituées	18 199,0	17 197,2	1 001,8	5,5
Total partiel	465 825,7	439 523,2	26 302,5	5,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	140 008,3	146 696,9	(6 688,6)	(4,8)
Personnel recruté sur le plan national	29 403,6	28 125,8	1 277,8	4,3
Volontaires des Nations Unies	19 691,7	28 195,8	(8 504,1)	(43,2)
Total partiel	189 103,6	203 018,5	(13 914,9)	(7,4)
Dépenses opérationnelles				
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	2 914,7	8 008,2	(5 093,5)	(174,8)
Personnel fourni par des gouvernements	–	–	–	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	317,2	899,3	(582,1)	(183,5)
Voyages	4 056,9	7 271,6	(3 214,7)	(79,2)
Installations et infrastructures	93 058,8	94 898,2	(1 839,4)	(2,0)
Transports terrestres	17 165,1	18 552,8	(1 387,7)	(8,1)
Transports aériens	244 775,9	239 476,4	5 299,5	2,2
Transports maritimes ou fluviaux	2 729,0	2 023,9	705,1	25,8
Transmissions	28 814,4	28 735,1	79,3	0,3
Informatique	7 495,7	6 923,7	572,0	7,6
Services médicaux	15 114,0	14 519,4	594,6	3,9
Matériel spécial	7 199,6	5 486,4	1 713,2	23,8
Fournitures, services et matériel divers	11 672,2	14 792,1	(3 119,9)	(26,7)
Projets à effet rapide	1 000,0	999,1	0,9	0,1
Total partiel	436 313,5	442 586,2	(6 272,7)	(1,4)
Total brut	1 091 242,8	1 085 127,9	6 114,9	0,6
Recettes provenant des contributions du personnel	18 760,0	19 985,5	(1 225,5)	(6,5)
Total net	1 072 482,8	1 065 142,4	7 340,4	0,7
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	3 005,1	2 858,0	147,1	4,9
Total	1 094 247,9	1 087 985,9	6 262,0	0,6

^a Contribution de la Fondation Hirondelle pour financer les services de radiodiffusion de la MONUC.

B. Évolution des dépenses mensuelles



8. Le niveau plus élevé des dépenses en juillet et août 2006 tient essentiellement à des engagements relatifs aux dépenses opérationnelles et aux remboursements effectués en octobre et novembre 2006 et en janvier 2007 au titre des contingents, des unités de police constituées, du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome.

C. Autres dépenses et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	11 759,2
Recettes diverses ou accessoires	2 195,7
Ajustements sur exercices antérieurs	41 508,7
Réduction ou annulation d'engagements d'exercices antérieurs	(1,2)
Total	55 462,4

D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents militaires	58 293,3
Unités de police constituées	2 917,4
Total Partiel	61 210,7
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	38 561,8
Transmissions	16 476,9
Services médicaux	10 720,6
Matériel spécial	5 486,4
Total partiel	71 245,7
Total	132 456,4

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	1,8	1 ^{er} janvier 2004	–
Usage opérationnel intensif	1,3	1 ^{er} janvier 2004	–
Acte d'hostilité ou abandon forcé	3,1	1 ^{er} janvier 2004	–
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,5-3,5		

E. Valeur des contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur estimative</i>
Accord sur le statut des forces ^a	1 062,6
Contributions en nature (non budgétisées) ^b	36,0
Total	1 098,6

^a Correspond à la valeur estimative de la location du siège des bureaux locaux, des logements des membres des contingents, des bases de soutien logistique et des aérodromes et terminaux à Kinshasa, Bukavu, Goma, Kalémie, Kindu, Kinsangani, Mbandaka, Ituri, Kananga, Kasese (Ouganda) et Kigoma (République-Unie de Tanzanie).

^b Correspond aux contributions volontaires en nature reçues des États-Unis d'Amérique pour les locaux loués à l'aéroport d'Entebbe, pour lesquels il n'a pas été ouvert de crédit.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>	
Observateurs militaires	(495,5)	(1,1)

9. Le dépassement s'explique principalement par un taux de déploiement différé effectif moins élevé que prévu (4,1 % contre 5 %) et une augmentation du nombre de voyages de relève.

	<i>Écarts</i>	
Contingents militaires	22 837,1	6,0 %

10. Le solde inutilisé s'explique principalement par une réduction des dépenses liées aux remboursements au titre du matériel appartenant aux contingents. Il résulte également de la réduction des dépenses liées à l'achat de produits frais, du nombre moins élevé que prévu, de relèves du fait que les relèves effectuées en vertu de lettres d'attribution ont coûté moins cher que si elles l'avaient été par arrangements commerciaux, et de la relève simultanée des contingents des pays d'une même région.

	<i>Écarts</i>	
Police des Nations Unies	2 959,1	14,0 %

11. Le solde inutilisé s'explique principalement par un taux de déploiement déferé effectif moins élevé que prévu (17,9 % contre 10 %) et par l'allongement du temps de service de 178 membres de la police des Nations Unies pendant la période postélectorale, d'où des rotations moins fréquentes.

	<i>Écarts</i>	
Unités de police constituées	1 001,8	5,5 %

12. Le solde inutilisé s'explique principalement par une réduction des dépenses liées aux remboursements au titre du matériel majeur. Il résulte également du fait qu'il y a eu moins de cas de décès, d'accident ou de maladie imputables au service que prévu. Il est en partie compensé par une augmentation des dépenses liées à la relève des membres de deux unités de police constituées.

	<i>Écarts</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(6 688,6)	(4,8 %)

13. Le dépassement résulte principalement du fait que le taux moyen de vacance de postes (15,3 %) a été moins élevé que prévu (18 %), que les dépenses liées au voyage du personnel nouvellement engagé ont été plus importantes que prévu et qu'au 1^{er} janvier 2007, l'indemnité de risque est passée de 1 000 à 1 300 dollars par

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Sont analysés les écarts (augmentation ou diminution) d'au moins 5 % ou 100 000 dollars.

personne et par mois. Il s'explique également par le fait que les indemnités de subsistance (missions) et de risque versées aux agents recrutés sur le plan international au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) ont été imputées par erreur à la rubrique des dépenses de personnel recruté sur le plan international.

	<i>Écarts</i>	
Personnel recruté sur le plan national	1 277,8	4,3 %

14. Le solde inutilisé s'explique principalement par un taux de vacance de postes plus élevé que prévu (7,3 % contre 5 %). Il est en partie compensé par le fait que les indemnités de risque versées aux agents recrutés sur le plan national au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) ont été imputées par erreur à la rubrique des dépenses de personnel recruté sur le plan national. Il est aussi compensé en partie par une augmentation des dépenses au titre des traitements du personnel recruté sur le plan national du fait de l'entrée en vigueur, le 1^{er} octobre 2006, du barème révisé des traitements du personnel recruté sur le plan national et par un important relèvement de l'indemnité de risque.

	<i>Écarts</i>	
Volontaires des Nations Unies	(8 504,1)	(43,2 %)

15. Le dépassement tient principalement à l'augmentation des dépenses effectives liées au déploiement d'effectifs supplémentaires de Volontaires des Nations Unies pour aider à l'organisation des élections locales. Le montant prévu au budget de l'exercice 2006/07 a été calculé en fonction de l'effectif approuvé de 567 Volontaires, mais 132 Volontaires de plus ont été déployés à divers intervalles. L'effectif moyen de Volontaires durant la période considérée a donc été de 624 (contre les 667 prévus), ce qui donne un taux de vacance de postes effectif de 6,4 % (contre une prévision de 10 %).

	<i>Écarts</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(5 093,5)	(174,8 %)

16. Le dépassement est dû au déploiement d'effectifs supplémentaires d'agents temporaires recrutés sur les plans international et national pour aider à l'organisation des élections présidentielles et législatives en juillet et octobre 2006. Le montant prévu au budget pour l'exercice 2006/07 a été calculé sur la base d'un effectif de 16 agents recrutés sur le plan international et de 24 agents recrutés sur le plan national au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), dont 7 agents temporaires recrutés sur le plan international et 19 agents temporaires recrutés sur le plan national pour la période allant du 1^{er} juillet 2006 au 30 avril 2007, pour aider à l'organisation des élections. Compte tenu du retard intervenu dans l'organisation des élections présidentielles et législatives, il a fallu déployer un effectif supplémentaire d'agents temporaire (66 recrutés sur le plan international et 255 recrutés sur le plan national), chargés pour des périodes différentes, de contribuer à l'organisation des élections. Le dépassement est en partie compensé par le fait que les indemnités de subsistance (mission) et les indemnités de risque

versées aux agents recrutés sur les plans international et national au titre du personnel temporaire ont été imputées par erreur à la rubrique des dépenses de personnel recruté sur les plans international et national.

	<i>Écarts</i>	
Consultants	(582,1)	(183,5 %)

17. Le dépassement est principalement imputable aux dépenses liées au recrutement de consultants pour aider à l'organisation des élections locales, élaborer la stratégie de réforme du secteur de la sécurité et examiner et analyser les propositions des fournisseurs potentiels de carburant et de services d'aérodrome. Il est compensé en partie par une réduction des dépenses liées au recrutement de consultants en matière de formation, parce que certains des programmes de formation qui devaient être assurés par des consultants externes ont été annulés pour des raisons de sécurité, qu'il était difficile de libérer du personnel durant les périodes de pointe liées à l'organisation des élections et que la mission dispose de personnel compétent pour assurer la formation.

	<i>Écarts</i>	
Voyage	(3 214,7)	(79,2 %)

18. Le dépassement résulte d'une augmentation des dépenses liées aux déplacements à l'intérieur de la zone de la Mission au titre de l'appui logistique, fonctionnel et administratif à l'organisation des élections présidentielles et législatives. Il est en partie compensé par une diminution des frais de voyage à des fins de formation, en raison de la difficulté de libérer du personnel durant les périodes de pointe liées à l'organisation des élections.

	<i>Écarts</i>	
Installations et infrastructures	(1 839,4)	(2,0 %)

19. Le dépassement tient principalement à l'achat de matériel de lutte contre l'incendie et l'achat non prévu de mobilier de bureau pour le personnel supplémentaire appelé à aider à l'organisation des élections présidentielles et législatives. Il tient également aux dépenses supplémentaires liées aux mesures de sécurité concernant les résidences des Volontaires des Nations Unies, des observateurs militaires et des membres de la police des Nations Unies. Il résulte aussi de l'augmentation du coût unitaire du matériel de sécurité et des dépenses liées au transport des installations préfabriquées et à l'achat de citernes à carburant pour les nouveaux sites de déploiement de la Mission.

	<i>Écarts</i>	
Transport terrestre	(1 387,7)	(8,1 %)

20. Le dépassement est dû à l'augmentation du prix du carburant diesel (0,99 dollar le litre contre une prévision budgétaire de 0,91 dollar le litre), aux frais de transport liés à l'achat de véhicules, qui ont été plus élevés que prévu, et à l'achat

de deux autobus. Il est en partie compensé par des économies au titre des primes d'assurance responsabilité.

	<i>Écarts</i>	
Transports aériens	5 299,5	2,2 %

21. Le solde inutilisé s'explique principalement par la passation tardive de marchés de services d'aérodrome auprès des entreprises commerciales, due à des lenteurs dans les procédures d'achat. Il s'explique également par le retard pris dans l'achat du système de surveillance aéroporté parce qu'on n'a pas trouvé de fournisseurs appropriés et par la baisse de la consommation de carburant d'avion du fait de la réduction du nombre de vols. Il est en partie absorbé par les dépenses supplémentaires liées à la location de 25 hélicoptères pour appuyer l'organisation des élections.

	<i>Écarts</i>	
Transports maritimes et fluviaux	705,1	25,8 %

22. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait qu'au lieu des services de transport fluviaux, on a recouru aux services d'expédition, moins onéreux, d'où une réduction du nombre de remorqueurs, de barges et de vedettes à louer et des dépenses de carburant.

	<i>Écarts</i>	
Informatique	572,0	7,6 %

23. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que les dépenses liées à l'achat de pièces de rechange pour les ordinateurs portables et d'autres équipements informatiques ont été moins importantes que prévu, la fourniture des pièces de rechange étant garantie à l'achat, et qu'il y avait moins d'imprimantes et de scanners numériques que prévu et donc moins de pièces de rechange à acheter.

	<i>Écarts</i>	
Services médicaux	594,6	3,9 %

24. Le solde inutilisé tient principalement au fait que les hospitalisations et les frais médicaux ont été moins importants que prévu, et que la Mission disposait d'un stock de fournitures médicales.

	<i>Écarts</i>	
Matériel spécial	1 713,2	23,8 %

25. Le solde inutilisé résulte principalement de la réduction des dépenses liées aux remboursements au titre du soutien logistique autonome.

	<i>Écarts</i>	
Fournitures, services et matériel divers	(3 119,9)	(26,7 %)

26. Le dépassement s'explique principalement par le fait que le transport des marchandises a été assuré par des entreprises privées plutôt que par les moyens aériens propres de la Mission et qu'en attendant le recrutement du personnel supplémentaire, celle-ci a également recouru aux entreprises privées pour l'accomplissement de certaines tâches. Il s'explique également par les pertes dues aux fluctuations des taux de change des devises convertibles au cours de la période considérée par rapport aux taux utilisés pour les opérations de l'ONU et l'augmentation des frais bancaires afférents au transport de fonds aux nouveaux sites de la Mission.

V. Décisions attendues de l'Assemblée générale

27. En ce qui concerne le financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies au Congo, il conviendrait que l'Assemblée :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice 2006/07, soit 6 114 900 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des recettes et ajustements divers de l'exercice clos le 30 juin 2007, qui s'élèvent à 55 462 400 dollars au titre des intérêts créditeurs (11 759 200 dollars), des recettes diverses ou accessoires (2 195 700 dollars) et de la réduction ou l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (41 508 700 dollars), contrebalancés par des ajustements sur les exercices antérieurs (1 200 dollars).